

arom

amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°26 | AVRIL 2012

Editorial : l'Outre-mer et l'influence française dans le monde

Raymond Césaire 2

Réflexions sur le temps passé et présent

Les bassins forestiers mondiaux dans la perspective de RIO+20	<i>Michel Pré</i>	3
Les TIC, nouvel Eldorado de l'Afrique ?	<i>Bernard Laffitte</i>	8
Le cinquantenaire des accords d'Evian	<i>Martine Cuttier</i>	12
On reparle du Rwanda	<i>Michel Cuingnet</i>	14
La transformation silencieuse de notre Défense	<i>Général (2S) Gilbert Chavannes</i>	16

Vu au cinéma

30 degrés couleur de Lucien Jean-Baptiste	<i>Florelle Chapelle</i>	18
Réactions à propos du film « L'ordre et la morale » de Mathieu Kassovitz.	<i>Gal (2S) Jacques Vidal</i>	19

Lu chez le libraire

Le Salon du livre et « Une enfant de Poto-Poto » d'Henri Lopes	<i>Raymond Césaire</i>	20
Pierre Bas « Secrets, manœuvres et volte-face, de Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy »		21

Expositions

Musée du Quai Branly, jusqu'au 3 juin 2012 « L'invention du sauvage »		22
---	--	-----------

Hommage à Pierre Lefranc et à Pierre Schoendoerffer.

23

Institutions et associations amies

25

ASOM, CADE, ARRI, I&M, Institut du Pacifique, Francophonie, ENFOM et vie d'AROM

L'Outre-mer et l'influence française dans le monde.

Tous les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants ont visité les départements et collectivités d'outre-mer, de même que la Nouvelle Calédonie qui bénéficie d'un statut spécifique. Partout, ils ont fait campagne, comme dans les départements métropolitains, en espérant glaner par-ci par-là quelques voix et, en juin, quelques sièges. Des progrès ont été réalisés, quelles que soient les majorités, pour mieux intégrer ces territoires dans la République et les faire bénéficier de tous les avantages métropolitains, et parfois au-delà. On se souvient qu'à ce titre, Mayotte, où l'Islam est la religion majoritaire, est devenue, en mars 2011, le 101^{ème} département français.

Si cette politique de rattachement territorial a connu, au prix de charges supplémentaires souvent anormalement élevées pour le budget de l'Etat, un certain succès, elle n'a pas calmé un mécontentement récurrent des populations concernées ni la critique internationale qui a pu s'ensuivre à l'occasion d'incidents sociaux ou politiques. Curieusement, c'est en métropole que nos compatriotes ultramarins se sentent peut-être les plus à l'aise, du fait des succès largement médiatisés qu'ils obtiennent dans différentes disciplines et des services qu'ils rendent, notamment dans des activités sociales. Comme ce fut le cas pour Schoelcher, les Dumas, Eboué, Monnerville, Césaire et, plus près de nous, Glissant décédé il y a un an, leur place atteste du métissage historique réussi de notre communauté nationale.

Or, alors que la France est présente depuis Louis XV sur tous les continents et tous les océans, sa politique étrangère a toujours été dictée davantage par sa rivalité et ses conflits avec ses voisins européens qu'en profitant de cette présence exceptionnelle dans le monde. Seule l'expansion coloniale sous Napoléon III et l'épopée gaullienne ont modifié passagèrement ce relatif désintérêt. Depuis la seconde guerre mondiale, à vouloir s'affirmer constamment comme puissance et faire les sacrifices qui s'y rapportaient, notamment dans le domaine nucléaire, la France a quelque peu négligé son extension géographique qui, avec celle du Royaume Uni, fait la spécificité de sa position internationale. Elle perd parfois de vue les avantages qui en résultent, avec la seconde zone économique exclusive après celle des Etats-Unis, d'incomparables richesses minérales et des territoires uniques pour nos activités de

recherche sur les fonds marins et la biodiversité, comme le rappelait récemment un reportage télévisé sur les Iles Eparses.

La reconnaissance de cette particularité historique et culturelle et le métissage qui en résulte, devraient donner à la Nation française un atout supplémentaire pour surmonter ses divisions internes et se projeter vers l'avenir. Elle le fait en Guyane avec des réalisations comme Kourou et en Nouvelle Calédonie avec la Société Minière de la Province Nord(SMPN). Mais, pour que ces succès ne restent pas l'exception, sans doute est-il temps de repenser notre politique étrangère en prenant davantage nos outre-mer comme une donnée de base de nos choix et non plus comme l'élément d'un passé colonial avec lequel il faut toujours composer.

Cette réflexion implique une révision très large des procédures de définition de notre action dans le monde. Celle-ci est aujourd'hui trop souvent préparée par des groupes fermés d'experts, soumis aux pressions, humeurs et aléas politiques du moment, ou prisonniers de concepts géostratégiques et d'intérêts militaro industriels dont la légitimité mériterait à tout le moins d'être discutée. Sans renoncer à nos engagements européens ni à la fidélité à nos alliances, il faut voir que, dans la mondialisation que nous vivons, notre présence physique sur tous les continents et tous les océans, notre histoire et notre culture francophone qui attire de plus en plus de locuteurs, sont des atouts sans doute aussi importants que ceux de la technologie allemande par laquelle nous sommes facilement obnubilés.

Une politique étrangère revenant à nos fondamentaux mériterait sans doute une large réflexion. Elle devrait associer des ministères dont les « cultures » sont éminemment différentes, celui de l'Intérieur dont relève l'Outre-mer, celui des Affaires étrangères et européennes et celui de la Défense qui reste le gardien de notre patrimoine ultramarin. Ainsi que le démontrent des actions qui ont fait leurs preuves dans le temps comme le Service militaire adapté (SMA), l'Outre-mer devrait permettre de canaliser les impatiences d'une jeunesse turbulente, avide de trouver sa voie dans une mondialisation qui lui est trop souvent présentée comme un péril, alors qu'elle est sans doute sa chance.

Raymond Césaire ■

Les bassins forestiers mondiaux dans la perspective de Rio+20

Les guerres, catastrophes et scandales dont les médias nous livrent trop souvent sur l'Afrique le spectacle affligeant, ne doivent pas nous faire oublier le rôle que cet énorme continent joue dans l'équilibre climatique et la biodiversité de notre planète. AROM a pensé que les perspectives de la négociation de Rio+20 lui donnaient l'occasion d'aborder, par le biais de régions et problèmes que beaucoup de ses lecteurs ont connus, des questions qui seront à nouveau dans les prochains mois, tout à fait à l'ordre du jour.

Le sommet des 3 bassins forestiers mondiaux à Brazzaville

D'une coopération régionale forestière exemplaire à un partenariat multi-bassins innovant

Michel Pré *

1) Contexte des forêts du Bassin du Congo

Avec 220 millions d'hectares de forêt tropicale, les forêts du bassin du Congo constituent le deuxième massif forestier tropical du monde après l'Amazonie. Elles abritent la plus importante biodiversité d'Afrique : près de 10 000 espèces de plantes, 400 espèces de mammifères, dont les grands singes, et 1 000 espèces d'oiseaux.



Le bassin du Congo, au sens strict, compte 80 millions d'habitants, pour lesquels les écosystèmes forestiers sont une source d'énergie et d'alimentation essentielle. Les forêts sont également une ressource économique importante : le commerce des bois tropicaux représente en moyenne 5 à 6% du PIB et 10% du commerce extérieur

des pays de la sous-région. Les pôles d'activité ainsi créés structurent l'espace et permettent l'accès aux services de base (routes, écoles, dispensaires etc.). Le bassin du Congo compte 55 millions d'hectares de forêts concédées à des entreprises pour l'exploitation forestière, dont 31 millions d'hectares sont engagés dans une dynamique d'aménagement durable.

La forêt du bassin du Congo fait toutefois face à de multiples menaces qui pèsent sur sa conservation et celle des espèces animales qu'elle abrite : pressions démographiques, agriculture, activités minières, urbanisation.

La préservation des forêts du bassin du Congo, l'utilisation et la valorisation économique des ressources renouvelables qui en sont issues, constituent des enjeux majeurs pour répondre aux défis du changement climatique et aux impératifs de développement des pays africains dans un monde en crise.

2) Les grandes dynamiques régionales et les enjeux pour le Bassin du Congo

Le sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion durable des forêts tropicales en mars 1999, à Yaoundé, a marqué le lancement d'une dynamique régionale exemplaire. Elle s'est concrétisée à travers :

- L'engagement politique des Etats membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale

* *Conseiller régional Forêt-Environnement. Ambassade de France. Libreville.*

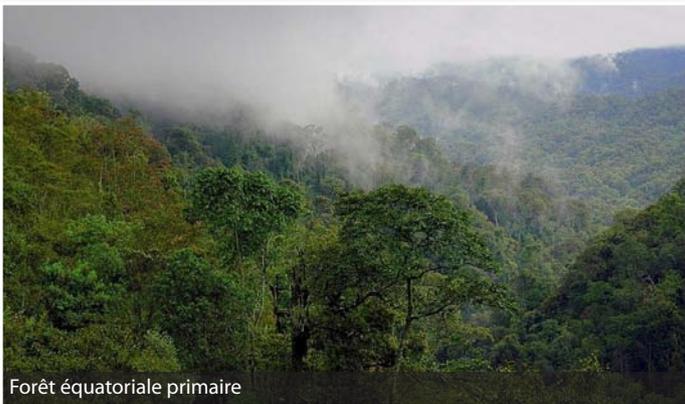
(COMIFAC)¹ pour la mise en œuvre du Plan de Convergence, programme commun adopté lors du Sommet de Brazzaville en février 2005, et visant, sur la période 2005-2015, la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo ;



- de maintenir la capacité de stockage de carbone des forêts d'Afrique centrale à travers des politiques sectorielles novatrices, intégrant la thématique « Réduction des Emissions de carbone liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD) ».

- une démarche collective pour coordonner les interventions et améliorer l'efficacité de l'aide dans la sous-région, au sein du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), initiative multi acteurs de Type II lancée lors du Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg en septembre 2002. Le PFBC comprend 64 membres dont les Etats membres de la COMIFAC, des ONG environnementales, des entreprises privées, et des partenaires techniques et financiers multilatéraux et bilatéraux ;
- une amélioration continue de la gouvernance du secteur forêt - environnement avec des programmes sectoriels structurés dans la majorité des pays d'Afrique centrale, des législations nationales répondant aux enjeux du développement durable et une implication croissante des pays du bassin du Congo dans les grandes enceintes de la gouvernance mondiale de l'Environnement (Convention biodiversité, Convention climat, Forum des Nations Unies sur les Forêts).

Dans les années à venir, les enjeux pour le Bassin du Congo et les Etats Membres de la COMIFAC resteront :



Forêt équatoriale primaire

- de valoriser le patrimoine commun des écosystèmes d'Afrique Centrale pour le développement économique et social de la région tout en préservant les services de base rendus par la forêt tropicale aux populations locales (bois énergie, alimentation, préservation des bassins versants hydrographiques...);
- de préserver et de valoriser la biodiversité exceptionnelle de la sous-région ;

¹ Institution spécialisée de la CEEAC comprenant le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA), le Congo, la République Démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, le Tchad et bientôt l'Angola

Depuis 2005, les pays de la COMIFAC sont de plus en plus actifs à la Convention climat où ils sont devenus des interlocuteurs incontournables. A l'occasion de chaque conférence des parties, ils ont rappelé de manière constante leurs positions à travers des déclarations ministérielles communes. Ils y réaffirment leur adhésion au plan d'action de Bali et leur propre vision sur :

- la gestion durable de leurs ressources forestières et de leurs terroirs ruraux, à travers un mode d'aménagement assurant des services économiques, écologiques et sociaux ;
- le mécanisme REDD+, en intégrant une dimension développement local et lutte contre la pauvreté ;
- leur spécificité en tant que pays à fort couvert forestier et faible déforestation historique, dont il devra être tenu compte, dans l'établissement de niveaux de références associés à REDD+ ;
- la problématique de la séquestration du carbone dans le sol, dans le cadre du développement d'une agriculture durable en Afrique.

3) Un soutien historique de la France à la COMIFAC et à ses Etats Membres

La France a été constamment aux côtés des pays du Bassin du Congo. Elle a ainsi soutenu l'émergence et la mise en application des pratiques de gestion forestière durable, l'élaboration de politiques forestières responsables et la construction institutionnelle régionale. Ses engagements de 2003 à 2011, en faveur des pays et des institutions du Bassin du Congo se sont élevés à près de 164 M €. (cf. tableau en encart)

La France attache une importance considérable à la dynamique de dialogue et de coopération régionale qui s'est structurée progressivement au niveau du Bassin du Congo et qui œuvre au bien être des populations de la sous-région mais également du monde entier.

Des résultats remarquables ont été obtenus dans le Bassin du Congo en matière d'aménagement forestier durable (15 millions d'hectares). Cette approche constitue une réponse adaptée au défi du changement climatique, du développement économique et de la préservation de la biodiversité. Ces enjeux de la biodiversité doivent en effet être abordés dans une perspective d'aménagement du territoire, et non plus simplement d'aires protégées.

La gouvernance demeure la condition première du succès des politiques sectorielles forestières. La négociation et la mise en vigueur d'accords de partenariat volontaires sur la légalité du bois (APV processus FLEGT) entre l'Union Européenne et plusieurs pays du Bassin du Congo, les démarches de certification qui s'étendent, sont autant de signes positifs que la France encourage et soutient.

PARTENARIAT DES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO	
Engagements de la France de 2003 à 2011	
(Oct.2011)	
conversion de dettes dédiée au secteur forêt – environnement	80 M€
appui à l'aménagement forestier durable et à la certification	36 M€
appui à la conservation et à la préservation de la biodiversité	11 M€
appui aux dynamiques régionales et aux thématiques transversales (REDD, Climat, recherche, formation)	23 M€
mobilisation d'expertise et renforcement de capacités	14 M€
Total	164 M€

La production de données pertinentes pour le suivi des écosystèmes et la mesure des impacts des programmes d'action, la gestion efficace de ces données à travers des réseaux structurés, constituent également des facteurs décisifs dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles et des plans climat. Forte de l'expérience du programme Suivi Environnemental Assisté par Satellite (SEAS) menée en Guyane, la France soutient au Gabon, sur financement de conversion de dettes, un projet d'antenne satellitaire de portée régionale². Ce projet, réalisé en coopération avec le Brésil, couplé avec un programme de mise à disposition d'images satellite SPOT sur le Bassin du Congo (financement AFD), est exemplaire par les capacités de suivi du couvert forestier et, plus généralement, des écosystèmes qu'il permettra à l'échelle de la sous-région.

La France, qui a promu dès l'origine le partenariat REDD+, soutient les pays du Bassin du Congo dans leur volonté de s'impliquer sur cette thématique. Elle appuie, comme une priorité, le développement de ces technologies satellitaires, la diffusion des savoirs et la formation des acteurs.

4) Le Sommet des Trois Bassins de Brazzaville

2 Projet de l'Agence Gabonaise d'Observations et d'Etudes Spatiales (AGEOS)

Contexte et objectifs

Le Sommet des trois bassins forestiers tropicaux (bassin amazonien, bassin du Congo et massifs d'Asie du Sud Est) s'est tenu à Brazzaville du 30 mai au 3 juin 2011, sous l'impulsion du Président Denis Sassou Nguesso. Ce sommet s'inscrit en droite ligne avec les dynamiques qui ont permis de structurer une approche régionale au niveau du Bassin du Congo. Il traduit également une prise de conscience nouvelle : le rôle critique joué par les forêts tropicales dans les équilibres climatiques, à l'échelle mondiale, impose désormais de partager les approches et les visions sur le devenir des grands bassins forestiers tropicaux.

Ce sommet avait pour objectifs un échange d'informations sur l'état des forêts et leurs modes de gestion dans les trois Bassins, l'adoption d'une déclaration commune en relation avec les conférences de Durban et de Rio +20 et la préparation d'un accord de coopération inter bassins. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de trente deux pays ont été ainsi invités à participer au Sommet : 9 pays dans le Bassin d'Amazonie³, 11 pays dans le Bassin du Congo⁴ et 12 pays en Asie du Sud-Est⁵. une gouvernance environnementale renouvelée

Au final, la participation a été inégale suivant les Bassins. Si l'ensemble des pays de la sous-région ont naturellement participé au Sommet, le Bassin Amazonien n'était que partiellement représenté, à travers le Brésil, la Colombie, le Guyana et la France, au titre de la Guyane, et les pays des massifs de l'Asie du Sud Est ne l'étaient que par l'Indonésie et la Chine, comme observateur pour cette dernière.



le Guyana et la France, au titre de la Guyane, et les pays des massifs de l'Asie du Sud Est ne l'étaient que par l'Indonésie et la Chine, comme observateur pour cette dernière.

Ce sommet peut malgré tout être considéré comme un succès avec la

présence lors du segment à haut niveau de sept chefs d'Etat (Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Guyana, RCA, RDC, Sao Tome et Principe), de deux vice-présidents (Angola, Tanzanie), de trois chefs de gouvernement (Cameroun,

3 Amazonie : Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, France au titre le Guyane, Guyana, Pérou, Surinam, Venezuela

4 Bassin du Congo : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Rwanda, Sao Tome et Principe, Tchad

5 Asie du Sud-Est : Brunei, Birmanie, Cambodge, Chine, Indonésie, Laos, Malaisie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam

Rwanda, Tchad) et de nombreux représentants de pays au niveau ministériel. La France a été représentée à ses assises par M. Thierry Mariani, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, accompagné de M. le Député Jacques Le Guen. Plus d'une douzaine d'autres pays⁶ ont également participé à cet événement en qualité d'observateurs. Cette mobilisation est la marque d'un soutien général à l'initiative lancée par le Congo.

Résultats

Le premier objectif de partage d'expériences et d'échanges technique a été atteint sans conteste, à travers les présentations faites lors du segment technique et des événements parallèles qui ont pu être organisés en marge du Sommet. De nombreux sujets ont pu être abordés : la situation des forêts dans les trois Bassins forestiers tropicaux, la REDD+ et la réduction de la pauvreté dans les pays forestiers tropicaux, le partenariat REDD+, les financements innovants pour une gestion durable des forêts tropicales, la relation forêts et économie verte, la coopération Sud-Sud en matière forestière.

Les particularismes dans la gestion des espaces forestiers au sein de chaque grand bassin ont pu être illustrés. Les pays du Bassin du Congo ont mis ainsi en exergue leur forte cohésion régionale, avec une structuration institutionnelle assez remarquable, via la COMIFAC, et une dynamique, quasi unique au monde, d'aménagement forestier en milieu tropical.

Le point d'orgue du Sommet a été l'adoption d'une « déclaration conjointe des pays abritant des écosystèmes forestiers tropicaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud », dénomination large recouvrant les pays des 3 bassins forestiers ayant participé au Sommet.

Cette déclaration se fonde sur les grandes orientations des principales conventions internationales et reconnaît l'importance du partage d'expériences et d'une coopération active entre les pays des trois bassins forestiers et entre les organisations régionales qu'ils abritent. Elle conclut à la nécessité de développer une plateforme de coopération, définie par un accord. Le Congo et son Président ont été mandatés pour faciliter la mise au point de

cet accord, en vue d'une signature lors de la conférence de Rio + 20.

Le bureau du Sommet des 3 Bassins, composé du Congo, de l'Indonésie et du Guyana, en relation avec l'Afrique du Sud et le Brésil, ont été désignés pour accompagner le Congo dans ce processus. Le Président du Guyana a par ailleurs été nommé Ambassadeur itinérant pour les forêts des trois Bassins forestiers tropicaux du Monde.

Perspectives

Le bilan du Sommet peut sembler modeste, en l'absence de la signature d'un accord de coopération, mais une première étape importante a été franchie. La déclaration adoptée pose en effet les bases politiques de la nécessité d'un accord et permet de garder une dynamique positive en vue de sa conclusion.

Si le pragmatisme a prévalu, le processus de finalisation d'un accord restera cependant encore long et complexe. La mobilisation des parties prenante ne peut en effet qu'être compliquée, alors que l'organisation institutionnelle, les situations politiques et économiques sont fort différentes sui-

vant les Bassins. La conférence de Rio +20 paraît déjà bien proche pour espérer voir aboutir, d'ici là, ce processus de négociation.

La priorité est bien désormais de formaliser un accord de coopération. Les questions institutionnelles et opérationnelles autour de la structure de ce futur accord restent cependant entières. Le paysage des organisations internationales environnementales paraît déjà fort encombré. Pour beaucoup, il est difficilement concevable de créer encore de nouvelles structures, alors que la coopération inter bassin devrait s'apparenter à un processus quasi immatériel de partage d'informations et de savoirs. L'équation complexe de la structure reste donc à résoudre et la solution passera peut-être par un portage via une organisation ou un programme déjà existant.

Il importe dans l'immédiat de dynamiser les structures régionales par Bassin, dans une subsidiarité bien comprise. A ce titre, les pays du Bassin du Congo doivent veiller à préserver les capacités d'action de la COMIFAC et de ses organisations partenaires. Un protocole d'accord a été



Le bassin forestier amazonien en Amérique latine

⁶ Tanzanie, Sénégal, Sri Lanka, Afrique du Sud, Canada, Nigéria, Venezuela, Libéria, Argentine, Russie, Japon, Principauté de Monaco, Espagne

négocié entre les structures régionales de chaque Bassin pour formaliser leur collaboration dans l'avenir. Il pourrait être signé très prochainement.

La France participait à double titre au Sommet des 3 Bassins : comme partenaire historique du Bassin du Congo, dans la gestion durable des écosystèmes forestiers, et comme acteur responsable de la gestion forestière du Bassin Amazonien, à travers la Guyane. Le positionnement de la France comme Etat partie à un futur accord de coopération n'a pas soulevé de difficultés. Cette première étape, à l'issue du Sommet de Brazzaville, est très positive mais la négociation doit se poursuivre. La conclusion de cet accord permettrait de soutenir, concrètement, une ouverture de la France sur le Bassin amazonien, comme pays membre, à part entière, de la sous-région.

Enfin, le Sommet des 3 Bassins et l'accord de coopération qui doit en découler, constituent certainement un début d'exploration des voies innovantes de partenariat

dont la Conférence de Paris de janvier 2012 a fait apparaître la nécessité.

Cette conférence a réuni les acteurs français autour de la question des Forêts tropicales. Elle a montré qu'il était devenu impératif d'élargir l'approche de la forêt, approche qui ne pouvait plus se circonscrire qu'aux seules dynamiques sectorielles forestières. Ces travaux ont fait ressortir que la forêt se définit et évolue dans une coexistence avec d'autres usages, intégrant de multiples secteurs. La forêt devient ainsi un objectif de développement durable, qui impose des exigences accrues de légalité, de conservation de la biodiversité et de développement économique et social. Pour y répondre, une gouvernance environnementale renouvelée, à toutes les échelles, de nouvelles formes de coopération et de partenariat, multi local, multi acteur, multisectoriel, sont devenues nécessaires. Cette nouvelle gouvernance, ces nouveaux partenariats, le Sommet des 3 Bassins en a sans doute lancé l'ébauche. ■

DE STOCKHOLM EN 1972 À RIO+20 EN JUIN 2012,

quarante ans de prise de conscience de la nécessité d'un développement durable.



Les années cinquante avaient été marquées par la signature d'un certain nombre de conventions toujours en vigueur sur l'Antarctique, les fonds marins et la protection de certaines espèces. Il aura fallu attendre le rapport de la Commission Brundtland et la première **Conférence sur l'environnement de Stockholm de 1972** pour voir se créer le **Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)** dont le siège est à Nairobi.

La **Conférence de RIO de 1992 et l'Agenda 21**, pour 21ème siècle, auront marqué une seconde étape de la prise en compte de l'environnement rendue d'autant plus nécessaire par la multiplication d'accidents ou de catastrophes naturelles comme celles de l'Amoco Cadiz en 1978, Bhopal en 1984, Tchernobyl en 1986 et l'Exxon Valdez 1989.

Destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à lutter contre le réchauffement de la planète, le **Protocole de Kyoto de 1997** présente le double intérêt méthodologique d'avoir été préparé par un Groupe Indépendant de plusieurs milliers d'Experts sur l'Evolution Climatique (**GIEC**) et de voir ses recommandations mises en œuvre par des procédures conjointes. Des systèmes d'échanges de permis d'émissions de gaz à effet de serre ont également été mis au point entre le Nord et le Sud à cette occasion. L'inconvénient du Protocole est de n'avoir pas été ratifié par les Etats-Unis qui se sont néanmoins engagés à en appliquer certains aspects.

Le **Sommet de Johannesburg en 2002** a été celui du développement durable, alliant des préoccupations sociales et de partage avec les pays du sud aux préoccupations d'environnement et de préservation de la planète pour les générations futures.

Depuis 10 ans un travail intensif facilité par la mondialisation des données recueillies sur internet, l'arrivée en force sur le marché des pays émergents que sont les **BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud)** et la permanence de catastrophes accidentelles ou naturelles encore davantage médiatisées (tsunami de 2004, tremblement de terre de Port au Prince de janvier 2010, pollution de Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique en avril 2010, Fukushima en 2011). Tous les problèmes environnementaux, dérèglements climatiques, pollutions, puits de carbone, eau sous toutes ses formes, énergies fossiles, renouvelables ou alternatives, exploitation des océans, biodiversité, sont devenus des enjeux politiques et géostratégiques mondiaux.

Chaque pays ou région du monde s'efforce de tirer parti de ses avantages (espace ou sciences et technologies) de compenser ses faiblesses (énergie) et de faire prévaloir ses vues dans un monde de plus en plus interdépendant et toujours vulnérable. L'interdisciplinarité est devenue une nouvelle exigence.

RIO+20 est préparée avec beaucoup de méthode, sous l'égide des Nations Unies, par toutes les Institutions spécialisées, Agences intergouvernementales et ONG concernées. Elle pourrait aboutir, c'est en tout cas le souhait de la France, à la transformation du Programme créé il y a quarante ans en une véritable **Organisation Mondiale de l'Environnement (OME)**.



Voir le site: <http://www.conference-rio2012.gouv.fr>

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) nouvel Eldorado de l'Afrique ?

Depuis qu'elle a été « découverte » par les Européens, l'Afrique, dans ses différentes composantes, au nord comme au sud, nous a appris qu'elle ne nous avait pas attendus pour communiquer. Les tours de signaux de ses côtes et les tambours de différentes formes, aussi nombreux qu'elle compte de tribus, en témoignent. La colonisation a intégré le continent dans le grand circuit des conquêtes et des échanges, dont il est devenu un des terrains puis des acteurs. Il n'est pas étonnant, qu'après la période coloniale, l'Afrique se retrouve aujourd'hui à la fois toujours liée à ses anciennes métropoles et désireuse de s'en libérer. Différents de ceux des Asiatiques ou des latino-américains, les besoins et « l'art de communiquer » des Africains, qui viennent plus tard sur un marché de plus en plus performant et concurrentiel, leur offrent d'énormes possibilités de développement auxquelles tous les intérêts locaux et internationaux sont attentifs.

L'Etat maître de la radio et des communications.

Pendant toute la période coloniale, les télécommunications ont été gérées en Afrique, comme c'était le cas dans les métropoles, par de grandes administrations ou des sociétés d'Etat et notamment, dans les pays francophones, par les Postes, Télégraphe et Téléphone (PTT). Les gouvernements se devaient de réaliser les infrastructures et de contrôler les télécommunications qui étaient un service consacré à la défense du territoire et à la guerre. De même que dans les messages écrits, le cryptage et la rapidité de transmission ont vite constitué les avantages recherchés dans les communications. Une régulation est donc très tôt apparue nécessaire. L'Union Internationale des Télécommunications (UIT), qui est la plus ancienne Institution spécialisée des Nations Unies, a été créée en 1865 et a constamment diversifié ses activités depuis.

Les temps forts de l'histoire des télécommunications

- 1827 Invention du premier télégraphe électrique.
- 1865 Création de l'UIT à Paris et pose du premier câble sous-marin transatlantique.
- 1876 Alexander Graham Bell fait breveter sa première invention du téléphone.
- 1895 Premiers signaux par faisceau hertzien.

- 1903 Les télécommunications sont confiées aux PTT.
- 1906 Première convention radiotélégraphique. Adoption du SOS et premiers essais de radiodiffusion
- 1948 Le siège de l'UIT est transféré de Vienne à Genève.
- 1957 Lancement de Spoutnik I, premier satellite artificiel de la terre.
- 1986 Africa Telecom 86, première conférence régionale de la région Afrique.
- 1996 Premier forum mondial consacré aux systèmes mobiles mondiaux de communications personnelles (GMPCS).
- 2003 Premier indice pour classer les pays en fonction de leur accès à la société de l'information.
- 2007 Lancement du premier satellite africain RASCOM

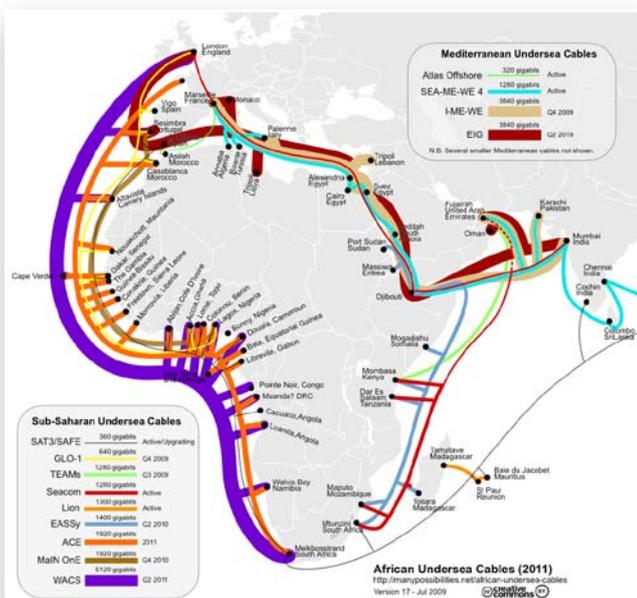
Des progrès constamment liés à ceux des sociétés.

Les télécommunications ont toujours eu comme véhicule le fil et les ondes hertziennes, nécessitant la pose de câbles terrestres ou sous-marins et de puissants relais. Le nombre de ces liaisons et donc leur coût, a toujours dépendu de l'intensité du trafic, plus important au nord et avec le nord

Les satellites ont apporté un progrès technique considérable dans la couverture de l'ensemble des continents, sans réduire pour autant le prix des communications.

L'explosion des nouvelles technologies, enjeu de l'émergence de l'Afrique.

L'Afrique est en passe d'être totalement ceinturée de câbles filaires ou optiques permettant le haut débit. Seules restent encore problématiques pour l'usage de l'internet quelques zones très reculées du continent.



Le téléphone portable connaît la plus forte croissance du monde avec des modes d'appropriations innovants propres à l'Afrique (Annie Chéneau-Loquai)

L'Institut français des relations internationales (IFRI) a tenu le 7 février un court mais intéressant colloque sur « Les télécoms en Afrique : enjeux économiques et mutations sociales ». Y ont participé sous la présidence d'Hélène Quénot-Suarez, chercheur attaché au programme d'Afrique sub-saharienne de l'IFRI : Marc Rennard, directeur exécutif de AMEA/Orange, Jean-Michel Huet, directeur associé Emerging Markets, BearingPoint, Laura Recuero-Virto, chercheur à l'OCDE, Annie Chéneau-Loquai, directeur de recherche au CNRS de Bordeaux.

Associant, comme le fait généralement l'IFRI, les trois secteurs, public, privé et recherche, cette réunion a montré l'extrême rapidité des changements intervenus en Afrique depuis quelques années avec l'explosion quantitative du nombre des mobiles, passé de 600.000 en 1995 à 300 millions aujourd'hui. Cette explosion crée, compte

tenu également de la croissance démographique attendue, un marché particulièrement attractif, notamment pour tous les pays qui, pour des raisons historiques, ont gardé des liens privilégiés avec l'Afrique, ce qui n'empêche pas la concurrence des entreprises des nouveaux Etats et notamment des BRICS.

On assiste à une véritable appropriation par les Africains du portable et de son utilisation à des fins d'autant plus nouvelles que les économies restent très largement informelles. En plus des usages classiques d'information et d'échange, de nombreux petits métiers se sont créés autour des portables, achat, vente, réparation, recharge des mobiles et des cartes. Les publicités entourant le mobile et ses utilisations, sont devenues de véritables « marqueurs du paysage urbain ». En milieu rural « la parole du téléphone » induit également de profonds changements sociétaux. Des services financiers comme le mobile banking se développent très rapidement dans certains pays comme le Kenya. En revanche les nouvelles utilisations liées au secteur de la santé ou de l'éducation, si elles touchent davantage de pays, restent encore largement l'apanage des institutions publiques.



Vendeur de cartes prépayés à Dakar, septembre 2007

Pour les fournisseurs d'accès, l'aubaine tient au nombre, à la « virginité » des marchés et au fait que les services par cartes SIM sont prépayés. Ces opérateurs représentent actuellement une très forte capitalisation, une source d'emploi local très importante et des rentrées fiscales considérables pour les gouvernements. Des kiosques de téléphone mobile se sont ouverts par centaines dans des grandes villes comme Dakar et par milliers dans des mégapoles comme Lagos, Kinshasa ou Johannesburg. Cette activité implique néanmoins une négociation constante avec les autorités de tutelle qui sont parfois plus soucieuses de passer des contrats que de tenir compte des limites de rentabilité et de légalité de cette « poule aux œufs d'or ». C'est ainsi qu'un certain nombre de pays ont du réduire le nombre de leurs opéra-

teurs tandis que, dans d'autres, les opérateurs se restructurent ou mutualisent leurs installations qui représentent toujours un coût élevé.

Si le portable est encore appelé à se développer, comme l'a fait la radio, le problème posé à l'Afrique pour s'équiper d'une technologie internet à haut débit, à terme indispensable, est encore loin d'être réglé. En effet, même si le pourtour du continent est aujourd'hui entièrement câblé en haut débit, le nombre des accès à terre est encore limité et les distances à parcourir sont énormes pour desservir des régions aussi reculées, comme l'est par exemple le Niger. Dans ce contexte, la solution des connexions sans fil demeure évidemment intéressante puisqu'elle évite notamment les vols de fil de cuivre. Il en est de même de l'utilisation des satellites, qui couvrent l'Afrique, mais s'adresse encore à une clientèle spécifique d'institutions ou de sociétés disposant d'importants moyens et ne permet pas de résoudre le problème des relations inter villes.

La discussion a permis de préciser un certain nombre de points sur les contenus, qui existent largement en

nombre et en qualité en Afrique, sur le rôle des portables dans le développement des métiers du journalisme et également d'appoint dans la surveillance des élections. A la différence du Maghreb, les réseaux sociaux sont encore embryonnaires en Afrique noire, de même que la cybercriminalité, même si certains groupes ont déjà une

réputation déjà établie. En revanche la TNT n'apparaît pas comme une priorité compte tenu de son coût et du fait que les télévisions, contrairement aux téléphones portables, sont très peu présentes en dehors des centres urbains.

Sans constituer une panacée, ni faire perdre de vue la nécessité d'autres investissements en matière d'infrastructures, de productions agricoles ou industrielles, de santé et d'éducation, les TIC peuvent, du fait de leur très large appropriation par les Africains eux-mêmes et de leur facile mise en œuvre, jouer un rôle de levier et ouvrir la voie à d'autres opportunités dans le développement du continent africain... qui comptera 2 milliards d'habitants en 2050. L'enjeu est que les Etats eux-mêmes régulent, avec d'autres autorités indépendantes toutes plus ou

moins liées à l'UIT et notamment, l'« Internet Corporation for Assigned Names and Number » (ICANN) qui en ont l'expérience, un marché en pleine expansion.

QUELQUES DÉFINITIONS :

Les télécommunications sont l'ensemble des technologies de transmission de l'information à distance à base d'électronique, d'optique et d'informatique. Via un vaste réseau d'infrastructures souterraines, sous-marines, aériennes et spatiales elles permettent de recueillir, recevoir ou transmettre à distance des signes, signaux, écrits, sons, images et renseignements de toute nature d'un point du globe à un autre et même au-delà.

Internet est le réseau informatique mondial qui rend accessible au public des services variés comme le courrier électronique.

L'accès à Internet peut être obtenu grâce à un fournisseur d'accès via divers moyens de télécommunications : réseau téléphonique filaire à bas débit, ADSL et fibre optique (hauts débits) soit sans fil (WI-FI, WIMAX, Internet par satellite, 3G+...) Un utilisateur d'Internet est désigné en France par le néologisme « internaute »

La bande passante, définie en Hertz (Hz) est un intervalle de fréquences pour lesquelles l'amplitude de la réponse d'un système correspond à un niveau de référence. Elle peut être confondue avec la largeur de bande qui s'applique à la source même d'une onde physique (donc par exemple électrique, mécanique ou acoustique) et non à son milieu de transmission.

Les « réseaux sociaux » sont des sortes de clubs permettant aux internautes, publics ou privés, de se retrouver par affinités, centres d'intérêt, objectifs et autres. Les plus connus sont Facebook, Twitter, Identi.ca, My Space, Viadeo, LinkedIn.

POUR ALLER PLUS LOIN VOIR

IFADEM : www.ifadem.org

Agence mondiale de la solidarité
numérique : www.dsa-asn.org

UIT : www.itu.int



Le développement de la banque en ligne au Kenya.

La Francophonie, acteur privilégié de l'Internet

L'Organisation internationale de la Francophonie a perçu très tôt le parti qu'elle pouvait tirer des TIC et de l'Internet et elle a participé activement à la réduction de la fracture numérique dans les pays membres de l'organisation, que ce soit en Afrique, en Europe de l'est et en Asie.

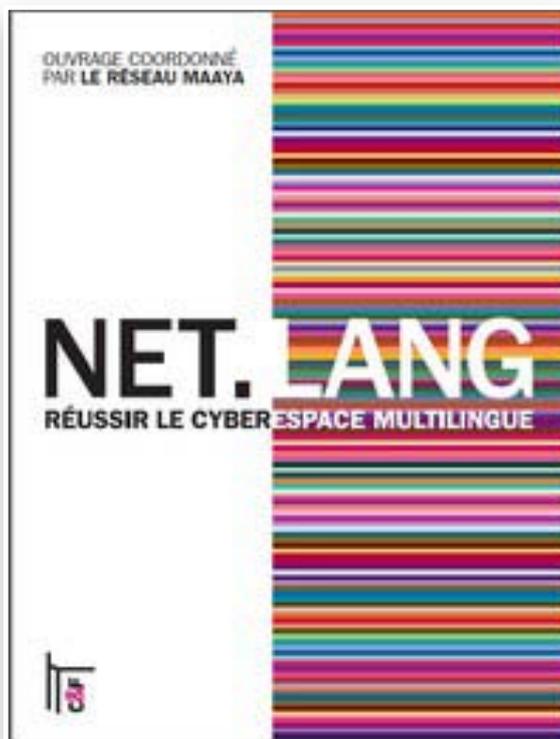
Elle vient de publier le manuel « Net.lang » : Réussir le cyberspace multilingue qui est un guide pédagogique, politique et pratique permettant d'appréhender et de comprendre les principaux enjeux du multilinguisme dans la société de l'information.

Fruit du travail collaboratif de 27 auteurs, ce guide aborde la présence des langues dans le cyberspace, l'influence des technologies de l'information sur la diversité linguistique, l'apport du multilinguisme numérique dans la construction de nos sociétés ou encore des questions globales liées à la gouvernance de l'internet ou à l'économie des langues. Il s'adresse aux acteurs institutionnels et aux décideurs afin de favoriser la construction de politiques d'aménagement linguistique utilisant pleinement les compétences de l'internet et plus généralement du numérique.

Préfacé notamment par le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, et la Directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, ce projet a reçu le soutien de l'OIF dans le cadre de ses actions visant à garantir l'existence de la diversité culturelle et de la pluralité linguistique dans la société de l'information.

Réalisé par le réseau mondial dédié à la promotion de la diversité culturelle Maaya il est disponible en ligne gratuitement dans ses versions pdf et e-pub pour les supports mobiles.

http://www.francophonie.org/IMG/pdf/netlang_FR_pdfedition-2.pdf




NET.LANG EST DISPONIBLE EN PLUSIEURS LANGUES ET SUR PLUSIEURS SUPPORTS :

En version imprimée (français ou anglais)
480 pages, format 17×22,5 cm
prix: 34 euros
en français: ISBN 978-2-915825-09-4
en anglais: ISBN 978-2-915825-09-1
En librairie ou sur <http://cfeditions.com>

Au format ePub (français ou anglais)
sans DRM
en français: ISBN 978-2-915825-25-1
en anglais: ISBN 978-2-915825-26-8
<http://net-lang.net>

En pdf (français ou anglais)
sans DRM
en français: ISBN 978-2-915825-23-7
en anglais: ISBN 978-2-915825-24-4
<http://net-lang.net>

D'AUTRES VERSIONS ET TRADUCTIONS
[HTTP://NET-LANG.NET](http://NET-LANG.NET)

L'Agence Française de Développement (AFD) est mobilisée dans des projets d'infrastructure, de câbles sous-marins, de développement des réseaux de téléphonie mobile mis en œuvre par des opérateurs publics, des extensions de réseaux internet en zones défavorisées et divers appuis, institutionnels, commerciaux et techniques. Elle soutient actuellement 21 projets pour un montant global de 312 millions d'euros.

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a mené pour sa part, avec l'Association des Régions de France, une réflexion sur « la compétitivité numérique des territoires » publiée à « La documentation française » qui constitue un document très vivant sur la manière de passer au numérique à l'intention des acteurs économiques et plus spécialement des PME dans les régions de France et ultramarines.

La conclusion de ce document fait ressortir que, même si elles peuvent être à l'origine de nouvelles inégalités sociales auxquelles il faut veiller, les TIC constituent désormais l'une des ressources et l'un des maillons essentiels du développement des territoires et de leur attractivité.

Bernard Laffitte ■

Le cinquantenaire des accords d'Evian

Le cinquantenaire des accords d'Evian n'a pas donné lieu, en accord semble-t-il entre les deux gouvernements, à des manifestations communes, en raison de la campagne électorale en France et de l'intention du gouvernement algérien de reporter pour sa fête nationale, le 5 juillet, date de l'indépendance, toute cérémonie. Il paraissait cependant difficile pour AROM de passer sous silence un sujet qui a profondément marqué la vie de la plupart de ses adhérents. Martine Cuttier, historienne, nous fait dans une première partie un rappel chronologique utile de cette guerre dont nous analyserons dans une seconde partie les retombées médiatiques du moment, quitte à y revenir plus tard.

Voilà cinquante ans s'achevait la « guerre » d'Algérie, elle avait commencé le 1er novembre 1954 pour aboutir à la proclamation de l'indépendance. Elle s'accompagne déjà de diverses manifestations. Que ce soient des publications « grand public » comme le n° Hors série du Monde, « mémoires parallèles » ; une table ronde, à Vincennes, sur le cinéma et la guerre d'Algérie ; des manifestations comme le Congrès national du Cercle algérieniste¹, réuni fin janvier, à Perpignan et à l'issue duquel le ministre de la défense Gérard Longuet, après avoir entonné le chant des Africains ouvrit le Centre de documentation des Français d'Algérie ; ou d'expositions telle celle sur les « soldats oubliés », œuvre du Souvenir français et inaugurée, à Mazamet, le 17 février, par Jeannette Bougrab², fille de harki.

Etant donné qu'il y a, en général, des confusions sur la signification des événements marquant le processus vers l'indépendance et des divergences sur les dates de célébration par les autorités de l'Etat, source de « bataille mémorielle », récapitulons brièvement les faits.



Salon de l'Hôtel du Parc lors de la signature des accords d'Evian

Le 18 mars 1962, les représentants du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et ceux du gouvernement français signent les accords d'Evian qui marquent la fin des hostilités entre la France et le FLN. Ils prévoient trois clauses principales. Tout d'abord, la formation d'un Etat algérien après une période transitoire de trois à six mois durant laquelle un haut commissaire de France associé à

un exécutif provisoire franco-algérien gouvernerait l'Algérie. Puis l'émergence du futur Etat par un processus démocratique d'autodétermination garant des droits de tous ses habitants. Enfin, la définition des futures relations de coopération entre les deux Etats. A l'issue de la période de transition, un référendum doit créer l'Etat algérien. Le cessez le feu intervient dès le 19 mars.

La France applique les accords à la lettre. Un référendum est organisé en métropole le 8 avril à l'issue duquel 90,6% des suffrages exprimés, les citoyens se prononcent en faveur de l'indépendance. Comme prévu, le 13 avril, l'exécutif provisoire présidé par Abderrahmane Farès s'installe à Rocher noir, à Paris, le général de Gaulle suit de près la situation. Le référendum en Algérie est avancé au 1er juillet. A partir de ce moment, la situation dérape. L'OAS refuse le cessez-le-feu et choisit le terrorisme, s'aliénant le soutien tacite des forces de l'ordre et de l'armée qui choisit la voie de l'obéissance au pouvoir légal. Des soldats patrouillent dans le quartier populaire de Bab-el-Oued, à Alger qui est bouclé et le 26 mars, l'armée s'oppose aux Européens mobilisés par l'OAS lors de la fusillade de la rue d'Isly où des soldats du 4e Régiment de Tirailleurs participant au maintien de l'ordre tirent sur les manifestants³. L'OAS considère que les unités déployées dans son fief sont « étrangères » et objet d'embuscades. Malgré son

1 Il est la première association de rapatriés, ceux nés en Algérie, en Tunisie et au Maroc ainsi que leurs descendants. Ce groupe conséquent de 1,2 à 3,2 millions d'électeurs soit 7,3% de la population totale française constitue un vivier non négligeable de voix pour les partis de droite lors d'élections majeures comme les présidentielles. Le vote pied-noir fut un enjeu en 2007. Il le redevient car les rapatriés considèrent que le président Sarkozy n'a pas tenu ses promesses depuis le discours « anti-repentance » du 5 février 2007, à Toulon. Pourtant, il y a eu des gestes comme le discours présidentiel du 5 décembre 2007, à Constantine, rappelant l'œuvre accomplie en Algérie ; à nouveau évoquée par Marc Laffineur, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, lors des vœux aux rapatriés, en janvier 2012, à Aix-en-Provence ; l'attribution de la grande croix de la Légion d'honneur à Hélié Denoix de Saint-Marc et l'inscription sur la colonne centrale du mémorial du quai Branly des noms des 1 585 Européens enlevés par le FLN. Les rapatriés veulent que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans le drame vécu par les pieds-noirs et les harkis et qu'aucun représentant de l'Etat ne se rende aux célébrations du 19 mars.

2 Elle est, actuellement, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie associative.

3 Le bilan s'élève à 41 morts et 130 blessés.

affaiblissement et les arrestations dont celle du général Salan, l'OAS poursuit le bras de fer et le terrorisme jusqu'en juin lorsque l'organisation d'Alger négocie les accords Suisini-Mostefal ce que refuse celles d'Oranie et du Constantinois.

Le FNL profite des accords d'Evian pour reconstituer ses forces et étendre son autorité sur l'Algérie et sa population. Il s'en prend aux harkis dès le 18 mars⁴. Jusqu'au 8 mai, l'armée française est impuissante à s'y opposer comme à empêcher, à partir du 17 avril, les enlèvements d'Européens à Alger et à Oran, accusés de complicité avec l'OAS. Si Azzedine rompt le cessez-le-feu et organise des attentats que le GPRA ne désavoue pas malgré l'insistance du général de Gaulle. Le respect des accords est d'autant moins assuré que, depuis Tripoli, le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) les qualifie de « plateforme néo-colonialiste ». Le référendum ratifiant les accords d'Evian a lieu le 1er juillet,

les résultats sont proclamés le 3⁵. La France reconnaît l'indépendance mais l'exécutif provisoire est impuissant à organiser au plus vite l'élection d'une assemblée constituante car il est en butte à de multiples divisions et à une lutte pour le pouvoir qui place l'Algérie au bord de la

- 4 Le décret du 20 mars 1962 fixant les dispositions applicables aux personnels servant dans les harkas, en Algérie complète le cadre juridique déjà élaboré par les trois décrets des 30 mars, 31 octobre et 6 novembre 1961. Cette série de textes définit les dispositions prises par les autorités politiques envers les personnels supplétifs et montre qu'il n'y a pas eu d'abandon brusque.
- 5 91,23% des inscrits ont voté et 99,72% ont dit « oui ».

guerre civile. Au sein du FLN, deux camps s'opposent. L'un reconnaît le GPRA conduit par le président Ben Khedda et l'autre le bureau politique de Ben Bella, soutenu par l'état-major de l'ALN du colonel Boumediene. Cette compétition pour le pouvoir explique l'absence d'autorité et favorise une recrudescence d'enlèvements et de violences meurtrières à l'encontre des Français d'Algérie, comme à Oran, le 5 juillet, et des harkis. Les militaires accélèrent les transferts en France en transgressant souvent les ordres surtout en rapatriant les Français musulmans.

La période de confusion s'atténue dès septembre avec l'élection de l'assemblée constituante qui reçoit, le 25, les pouvoirs de l'exécutif provisoire et du GPRA. Le lendemain, elle investit un gouvernement dirigé par Ben Bella. Bien que les enlèvements de Français diminuent, les massacres de harkis continuent.

Les accords d'Evian, « solution du bon sens » se sont révélés être une utopie puisqu'ils n'ont pas permis à toutes les composantes de la société de vivre en paix, en Algérie. Le général de Gaulle a poursuivi une politique de coopération qui permet à la France de continuer à s'approvisionner en gaz et en pétrole algérien. Mais surtout, il peut continuer à utiliser les bases sahariennes pour parfaire la course à la conquête de l'espace et à l'arme atomique, deux facteurs de puissance.

Martine CUTTIER ■

ECHOS MÉDIATIQUES EN FRANCE DU CINQUANTENAIRE DES ACCORDS D'EVIAN

Le cinquantenaire de la signature des accords d'Evian qui allaient précéder à l'indépendance de l'Algérie a été l'occasion de voir ou de revoir une série de documentaires sur cette guerre qui a déchiré la France et marqué la conscience de tous ceux qui ont été les témoins ou les acteurs de ces événements.

Deux documentaires inédits sont passés sur Fr2 le 19 mars à partir de 23 h. Le premier de Thierry Demazières et Alain Teuriat intitulé « Troufions » séquence bien le douloureux engrenage qui a conduit de jeunes appelés à faire une guerre dont ils n'ont jamais mesuré l'enjeu, mais qui les a laissés tous marqués. Leur confession peut apparaître comme une thérapie de groupe, exercice qui n'existait pas à l'époque. Le second, de Malek Bensmaïl, intitulé « Guerre secrète du FLN en France » montre bien les rivalités qui ont existé à la naissance du FLN et la mainmise brutale de celui-ci sur l'appareil politique de la rébellion puis de l'Etat. Les témoignages de la fille de Ferhat Abas sont particulièrement émouvants pour ceux qui se rappelaient de la silhouette légendaire du patriarce à la barbe blanche.

Le documentaire « Palestro : histoire d'une embuscade » de Rémi Lainé et Raphaëlle Branche reprend la trame du livre publié en 2010 et démonte le piège dans lequel sont tombés 21 soldats dans cette région de Kabylie, passage obligé entre Alger et Constantine, célèbre par son hostilité à toutes les tentatives de pénétration.

Le téléfilm « Pour Djamilia » de Caroline Huppert présenté le 20 mars sur FR3 reprend le livre de Gisèle Halimi publié en 1962 sur le viol et les sévices subis par la jeune militante du FLN « poseuse de bombes »

Djamilia Boupacha, arrêtée avec une partie de sa famille en pleine folie meurtrière de la bataille d'Alger. La pression médiatique internationale orchestrée par Simone de Beauvoir permettra de la faire juger en France où sa condamnation à mort sera amnistiée après les accords d'Evian.

Le Monde du 17 mars publie également dans sa partie « Cultures et idées » un très intéressant document, un manifeste censuré de Camus, qui aurait dû paraître en 1939 et a été récemment retrouvé. Il constitue une vibrante invitation aux journalistes à « rester libres ».



Pour Djamilia, téléfilm de Caroline Huppert du 20 mars

Enfin, le journaliste Renaud de Rochebrune et Benjamin Stora, dont les ouvrages font autorité, ont signé dans la partie « Décryptages, Débats », dans le Monde du 20 mars, un article qui analyse le déni qui existe sur la guerre d'Algérie et l'amertume de ceux en dépit des efforts desquels l'incompréhension persiste. Sur la même page François Hollande estime que la France et l'Algérie doivent mener ensemble un travail de mémoire. « Aujourd'hui, entre une repentance jamais formulée et un oubli forcément coupable, il y a une place pour un regard lucide, responsable, sur notre passé colonial » estime-t-il.

ON REPARLE DU RWANDA

Dans son bulletin n°12 de juin 2007, AROM avait publié un premier article de Jacques Bourdillon intitulé « Rwanda, les interrogations qui demeurent ». Puis le bulletin n°18 de juin 2009 contenait un premier « Témoignage rétrospectif » de Michel Cuingnet, qui était chef de mission d'aide et coopération à Kigali au moment des faits. Cet article avait été suivi dès le Bulletin n° 19 de novembre 2009 d'un « Contre témoignage rétrospectif » du général Michel Fruchard qui sans être sur le terrain, était à l'époque le Conseiller Afrique au ministère de la Défense. Depuis, grâce notamment aux efforts de Bernard Kouchner, les relations ont été renouées avec le Rwanda et le président Paul Kagamé a été reçu officiellement à Paris d'où Alain Juppé se trouvait fortuitement absent. Entre temps aussi un changement important est intervenu chez les magistrats en charge du dossier, puisque les juges Nathalie Poux et Marc Trévidic se sont rendus à Kigali, ce que n'avait jamais fait leur prédécesseur, le juge Bruguière. Or la conclusion des juges, largement reprise dans le Monde du 12 janvier 2012, infirme les soupçons qui pesaient sur le camp de M Kagamé, d'avoir été, en abattant d'un tir de missile l'avion de l'ancien Président Habyarimana, à l'origine du déclenchement du génocide contre les Tutsi. En revenant sur la question, Michel Cuingnet nous rappelle la complexité de la situation politique de l'époque.

Ouvrir à nouveau le dossier rwandais, comme l'a fait le journal « Libération », dans son numéro du 11 janvier, est une nécessité dans la recherche de la vérité, car bien des questions restent posées, sans réponse à ce jour.



Rwanda, nouveaux éléments sur le tir de missile contre l'avion d'Habyarimana

En préalable, il faut rappeler que les Tutsis sont des rwandais au même titre que les Hutus et non des « khmers noirs », et que le 7 avril 1994 débute un génocide préparé depuis de longs mois. Un génocide des Tutsis et des Hutus opposants au régime du président Habyarimana, et non deux génocides comme certains ont osé l'affirmer dans l'horreur de cette guerre civile. Enfin, il faut une fois encore souligner, qu'il n'y avait aucun accord de défense entre la France et le Rwanda mais que, suite à la Conférence de La Baule, le président Mitterrand fit montre de beaucoup de « bienveillance » à l'égard d'Habyarimana.

Les causes de la mise en œuvre du dernier génocide du XX^e siècle ne peuvent être éludées et la reprise par « Libération » des résultats de la nouvelle enquête du juge Trévidic relance la recherche des faits et non simplement d'hypothèses. Une opinion « définitive » a été construite par les politiques et les militaires, corroborée par le premier juge chargé de désigner qui avait abattu l'avion du président

Habyarimana, le soir du 6 avril 1994. Cette opinion « définitive » affirme sans preuve, que le Front Patriotique Rwandais (FPR) de Paul Kagamé est l'auteur de l'attentat.

Si l'on donne foi aux propos du journaliste Pierre Péan dans son ouvrage « noires fureurs, blancs menteurs » on lit page 514 un extrait du rapport de fin de mission

de l'ambassadeur de France qui, dès son retour à Paris, en avril 1994, écrit au sujet de l'attentat contre l'avion d'Habyarimana « la responsabilité du FPR, sans être prouvée, est de beaucoup la plus vraisemblable »

Dans le rapport de la Commission d'enquête parlementaire du Sénat belge sur le génocide rwandais, il est clairement indiqué que dès le 12 avril, en se référant aux informations locales dont dispose le service du renseignement du ministère belge de la défense (SGR), c'est le colonel Bagasora des Forces armées rwandaises (FAR) qui serait responsable de l'attentat contre l'avion présidentiel. Le 15 avril, le SGR dispose d'éléments indiquant que c'est bien lui qui se trouve derrière l'attentat avec la complicité de personnels de la tour de contrôle. Il faut donc rechercher les coupables dans l'entourage du président Habyarimana. Tout fait croire, maintenant, que les auteurs font bien partie de la fraction des Ba-Hutus à l'intérieur de l'armée rwandaise.

Les études effectuées par le juge Trévidic, qui s'est rendu à Kigali, contrairement à MM Bruguière et Péan, démontrent que le tir proviendrait du camp militaire de Kanonbé, où résidait le commandant de Saint-Quentin, officier français chargé de la formation d'une unité commando des FAR et qui fut le premier à se rendre sur les lieux du crash.

Alors que de Saint-Quentin est un témoin de grande importance comment se fait-il qu'il n'ait pas été auditionné publiquement lors de la Commission parlementaire sur le Rwanda en juin 1998 ?

Entendu par le juge Bruguière, à huis-clos, quel secret-défense a rendu silencieux de Saint-Quentin pour l'enquête parlementaire ? Avait-il appris par des éléments des forces armées placées sur les ordres du colonel Bagosora qu'un complot était en cours chez les extrémistes hutus refusant toute application des Accords d'Arusha ?

Le camp de Kanonbé jouxte la piste de l'aéroport de Kigali, bien à tort le site de Masaka a été « d'office » choisi comme lieu du tir des Sam 16 sur le Falcon 50 ramenant Habyarimana d'Arusha.

Rappel : La prestation de serment du gouvernement de transition de Madame Uwilingymana, Premier Ministre, dont l'installation est prévue par les accords d'Arusha doit avoir lieu le 9 avril

- le 6 avril, attentat contre l'avion d'Habyarimana de retour d'Arusha.
- Le 7 avril Mme Uwilingymana est assassinée, ainsi que les 10 casques bleus belges chargés de sa protection.
- le 7 avril début du génocide.

Questions : pourquoi les enquêteurs français, dès 1994, n'ont jamais tenu compte des informations en provenance du service du renseignement du Ministère de la Défense belge (SGR) qui dispose à Kigali d'informateurs fiables ?

- pourquoi du témoin Cdt de Saint-Quentin n'a-t-on jamais rendu publiques toutes les informations en sa possession ?

Si l'attentat peut-être considéré comme le déclencheur du génocide, il n'en demeure pas moins que la mort programmée des populations tutsis et des hutus opposants au régime d'Habyarimana a nécessité des mois de préparation, d'organisation de livraison d'armes, sous le contrôle des proches d'Habyarimana, sans oublier la radio nationale des « Milles Collines » qui diffusait la campagne de haine, exhortant les milices gouvernementales (les interhamwés) à éradiquer les « cafards » tutsis.

Dans ce contexte politique, l'état social, économique, financier du Rwanda est à la dérive, la Banque Mondiale a imposé une forte dévaluation du franc rwandais, la BM comme le FMI ont reporté les versements des prêts d'ajustement structurel, la sécheresse a entraîné la mévente du café, l'armée est passée de 5.000 à 40.000 hommes et mobilise 40% du budget d'un état pratiquement en faillite. A cela s'ajoutent des centaines de milliers de déplacés campant autour de Kigali et nourris par l'aide internationale.

Question : la France est-elle intervenue auprès du FMI et de la BM pour mettre en place les prêts attendus depuis plus d'un an ?

Dans ces conditions le président Habyarimana est obligé, contre l'avis de ses proches, extrémistes hutus et des chefs des FAR d'accepter d'appliquer les Accords d'Arusha qui exigeaient la mise en place du gouvernement de transition et de lourdes contraintes pour la démobilisation des effectifs pléthoriques des FAR et du redressement économique. Mais l'aide au redressement économique ne fait pas partie des impératifs de la diplomatie « préventive ».

Pour arrêter le Front Patriotique Rwandais de Paul Kagamé dans sa progression sur Kigali, un concours militaire français, conséquent et de haut rang, est mis à disposition du président Habyarimana. Pour les troupes de « Noiroit », l'ennemi est désigné, il vient de l'étranger...d'Ouganda, en l'occurrence, oubliant « délibérément » que les Tutsis du FPR sont majoritairement des rescapés des massacres de 1962 et 1964, organisés par les gouvernements hutus successifs.

A défaut d'une politique claire et cohérente de Paris, devant les nouveaux massacres annoncés et une situation économique et financière en déshérence, ce sont les militaires qui, sur place comme à Paris, donnent le ton. Mais pourquoi accorder, sans toute connaissance de cause, un soutien « colonial » à un régime condamné au plan international pour son ethnocentrisme hutu déclaré ?

Après des semaines de génocide et la prise de Kigali par le FPR, l'opération « Turquoise » est conçue pour faire « exclusivement » de l'humanitaire mais alors pourquoi a-t-on doté ces contingents de secours d'un armement et équipement de combat ? Y a-t-il une terre à reconquérir sur « l'ennemi » ?

Le régime d'Habyarimana est tombé, c'est la défaite de « l'Akazu » (extrémistes hutus), mais aussi un camouflet pour les militaires venus en appui logistique et une erreur d'analyse des diplomates.

Le génocide rwandais est aussi et « d'abord » une révolte exacerbée contre un racisme inter-ethnique grandissant depuis l'indépendance. La France a manifesté une cohérence avec ses différentes interventions politiques et militaires, mais il est absurde de lui attribuer la responsabilité du génocide.

Comme le souligne « Libération », la reprise par la justice française du dossier rwandais est une nouvelle étape dans la recherche de la vérité sur le génocide rwandais. On peut souhaiter dans cette nouvelle approche un regard moins arrogant sur un monde différent où le terme « amalenga » en kinyarwanda (langue parlée au Rwanda) signifie « ce que les étrangers ne peuvent comprendre ».

La transformation silencieuse de notre Défense

G^{al} (2S) Gilbert Chavannes

La réduction sensible des effectifs qui s'opère depuis plus de trois ans dans les forces armées se poursuit sans faire le bruit que la suppression de postes provoque dans le corps enseignant. Et pourtant, cette diminution va faire passer l'Armée de Terre, par exemple, sous le seuil de 100 000 militaires et 10 000 civils¹, seuil le plus bas depuis l'avènement de la République Française.

Dans l'esprit du Livre Blanc de 2008, nos forces, ainsi remaniées devraient, en contrepartie, être mieux équipées. C'est vrai pour celles qui sont projetées en opérations extérieures, mais il reste à renouveler les 3 /4 du matériel de l'ensemble des armées. Or, sur la programmation budgétaire 2011-2013 élaborée par le gouvernement, ce dernier a déjà amputé de 3,6 milliards d'euros Les crédits inscrits dans la Loi de Programmation Militaire LPM-2009-2014. On est en droit de se demander à ce sujet ce que décideront le Président de la République, Chef des Armées, qui sera élu le 6 mai prochain et son gouvernement : maintien des crédits prévus ou nouvelles coupes budgétaires ?

Il faut de toute façon, conserver un minimum vital de forces bien entraînées et bien armées prêtes à faire face à tout danger intérieur ou extérieur menaçant la France et ses intérêts dans le monde. C'est toujours le cas aujourd'hui où - le cas du terroriste Mohamed Merah en témoigne - la sûreté intérieure est plus rapidement assurée qu'autrefois. Certes, l'action quotidienne de la police et de la gendarmerie y contribue pour la plus large part, mais il convient d'y ajouter la veille constante observée depuis plus de 15 ans par les équipes militaires de Vigipirate et aussi les secours apportés à la population par nos détachements de terre, air ou mer dès que se déclenche une catastrophe naturelle ou que survient un accident d'origine humaine. Quant aux opérations extérieures, elles devraient être moins soutenues cette année : fin de l'intervention en Libye, désenga-

gement progressif d'Afghanistan², statu quo au Liban et au Kosovo, calme rétabli en Côte d'Ivoire. Sauf imprévu, une rétraction de nos forces extérieures en résultera.

En fait, pour l'heure, malgré la déflation des effectifs, les missions de défense intérieure et extérieure sont scrupuleusement remplies. La nation a d'ailleurs pu apprécier la réussite des opérations menées l'an dernier pour la sauvegarde de la population libyenne. Pendant les 7 mois de campagne, l'opération « Harmattan » en Libye a prouvé le bien-fondé de l'interarmistation assurant la bonne coordination de l'action des Rafale et Mirage 2000, du groupe



Le rafale proposé au Brésil et à l'Inde

aéronaval performant du porte-avions « Charles de Gaulle » relevé successivement par les bâtiments de projection et de commandement (BPC) « Tonnerre » puis « Mistral », de frégates et sous-marins nucléaires d'attaque et enfin de la composante aéromobile de l'Armée de Terre ; près de 600 objectifs ont été détruits par les hélicoptères français embarqués de la coalition. De plus, l'opération a montré la réactivité et le haut degré d'expertise de nos combattants parvenant à éviter tout dommage collatéral significatif.

Et puis, depuis le 5 mars dernier jusqu'en juillet, le troisième et tout nouveau BPC, le « Dixmude » se charge de la

1 94.000 militaires et 9000 civils en 2014.

2 Un retrait français prématuré fin 2012 aurait pour conséquences, entre autres, non seulement de compromettre la formation en cours de l'Armée Nationale Afghane (les attentats de talibans infiltrés ne doivent pas en cacher les progrès), mais en outre de porter atteinte à la confiance de nos Alliés, compte tenu du désordre dans le planning général de désengagement prévu en 2014 qu'il entraînerait.

mission « Jeanne d'Arc 2012 » de formation des jeunes officiers de marine. Escorté par la frégate anti-sous-marine « Georges Leygues », le bâtiment école se déploiera au large de la Corne de l'Afrique en Océan Indien puis, après avoir coopéré avec l'Afrique du Sud et le Brésil en Atlantique, exercera une surveillance maritime du Golfe de Guinée. Nous avons là un formidable instrument de politique étrangère³.



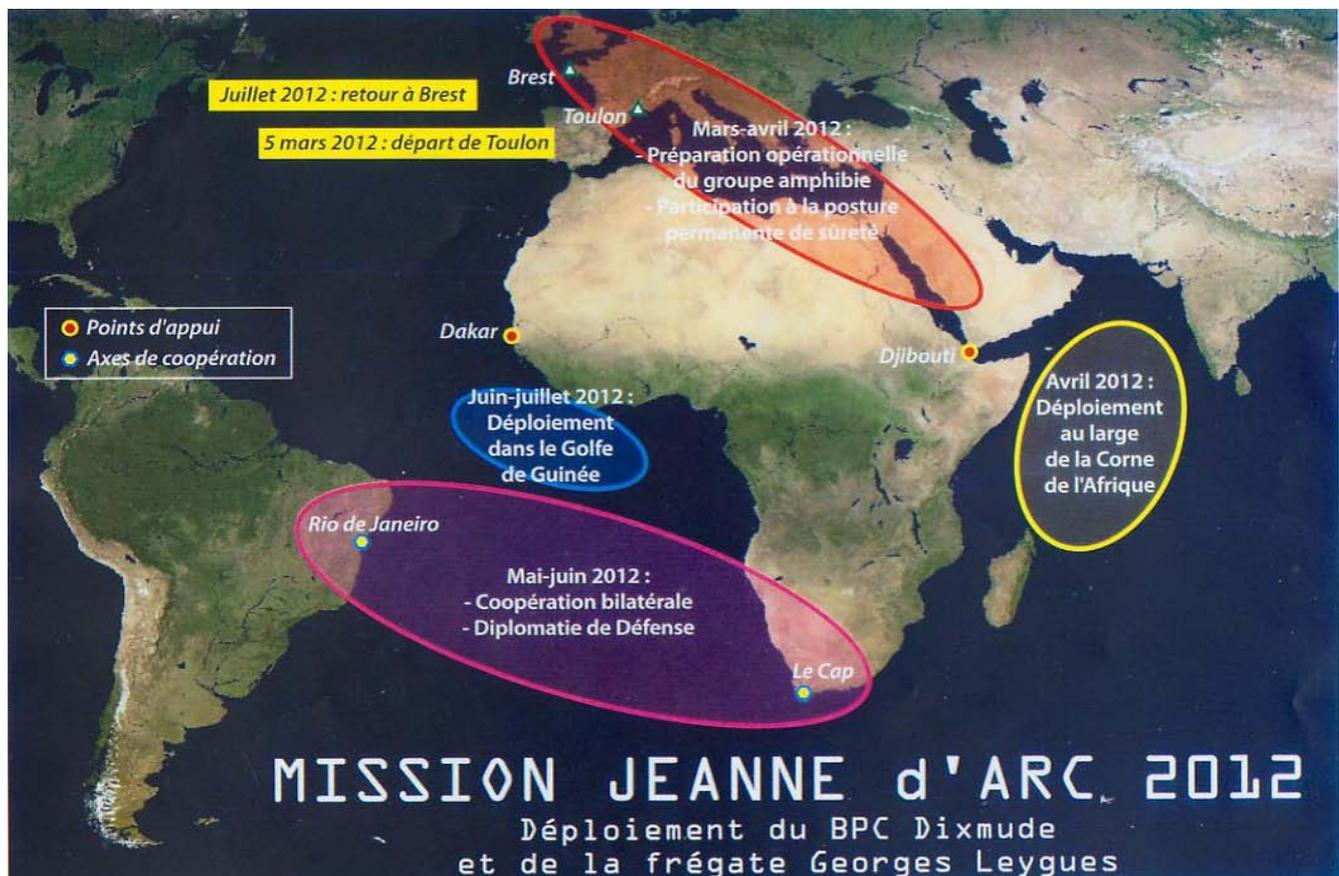
Le BPC porte hélicoptères Dixmude

sont, chacun depuis cette année, dotés de 2 engins de débarquement amphibie rapide (EDAR), sortes de catamarans à fond plat capables d'emporter 80 tonnes à une vitesse de 18 nœuds.

Ainsi donc nos soldats, marins et aviateurs, toujours prêts à porter haut les couleurs de la France dans le monde, mais que la transformation structurelle en cours et les interventions extérieures

De toute évidence, avec les BPC, la capacité de projection de troupes à terre de notre Marine ne cesse d'aug-

menter de 2011 ont mis sous tension, profitent de l'accalmie générale actuelle pour s'adapter aux données de la nouvelle carte militaire, se maintenir ou se remettre en condition



menter⁴. D'une part, en effet, le BPC « Dixmude » accueille en ce moment un groupement tactique embarqué (GTE) fourni de nouveau par la 9^{ème} Brigade d'Infanterie de Marine ou brigade du Grand Ouest à spécificité amphibie.

D'autre part, ses jumeaux « Mistral » et « Tonnerre »

opérationnelle et se moderniser, hélas plus lentement que prévu par le Livre Blanc.

P.S. Devant me retirer en Côtes d'Armor cet été, je vais perdre les contacts directs parisiens qui me permettent de vous faire suivre l'évolution de nos forces armées. Je cesse donc mes fonctions de vice-président d'AROM tout en restant membre fidèle de notre sympathique association où m'avait parrainé mon grand ami, feu l'Ambassadeur Pierre GORCE.

3 cf carte de la mission en annexe. Extrait de « Cols Bleus », magazine de la Marine nationale.
4 Rappelons qu'un quatrième BPC devrait renforcer notre Marine en 2019 et que la Russie, intéressée par les capacités du bâtiment, en a commandé 4 dont 2 construits en France.



Vu au cinéma

30 Degrés Couleur

Réalisateurs : Lucien Jean-Baptiste
et Philippe Larue
Producteur : Quad Productions-
Mars films



Comédie : durée 1h32,
sortie le 14 mars.

Lucien Jean-Baptiste qui, avec « La première étoile » avait obtenu une nomination dans la catégorie du meilleur premier film, propose avec son ancien assistant, Philippe Larue, une idée nouvelle et amusante. Un jeune Martiniquais Patrick Thuram, que l'on prend volontiers pour Lilian (Lucien Jean-Baptiste) a brillamment réussi à Paris comme historien. Il est la nouvelle coqueluche des médias parisiens, allant d'interviews en signatures de livres et de conférences en plateaux de télévision. Une adorable jeune métisse, sa fille Alice, éduquée dans les meilleures écoles, accompagne son succès. Arrivé en France très jeune, Patrick a complè-

tement oublié sa famille qui avait financé ses études et sa terre natale qu'il tient en piètre estime. Il n'aurait pas l'intention d'y revenir s'il ne se sentait tenu par le souvenir de sa mère qu'il sait très malade et qu'il ne peut se dispenser d'aller embrasser avant son décès.

Le coup de téléphone fatal arrive et, lui habitué au luxe de la première classe et à avoir tout le monde à son service, se trouve obligé d'embarquer avec Alice sur un vol de vacances plein à craquer. Il découvre la face, volontairement outrée, d'un chaleureux sans gêne qu'il ne connaît pas. L'arrivée à Fort de France, accueilli par un ami dans une ambiance de carnaval complètement déjantée est à la hauteur des péripéties du voyage. Heureusement l'on découvre très tôt de magnifiques paysages. Patrick se retrouve ému mais soulagé devant le lit de sa mère. Il passe sa première soirée et la nuit sans grand enthousiasme, mais rassuré par quelques rasades de rhum.

Au petit matin, grand branlebas car la maman, qui avait attendu son fils, est morte. Mais l'enterrement et les traditionnelles fêtes qui l'accompagnent ne pourront se faire qu'après le carnaval. Patrick est prêt à prendre son mal en patience dans un monde qu'il redécouvre lorsque l'on s'aperçoit, le jour suivant, que la dépouille de la maman a disparu.

Pendant trois jours Patrick court comme un fou un peu partout, prétexte à la découverte la beauté de l'île, ne pouvant imaginer ce que lui disent les membres de sa famille et même les autorités, que c'est certai-

nement le dieu carnaval, le vaudou, qui a emporté la dépouille et que celui-ci la rendra, à la fin des festivités. Les trois jours se passent donc en pleine liesse et beuveries, sur fond de cérémonies vaudou et de règlements de compte animés en famille. Patrick, et également Alice, se laissent néanmoins progressivement gagner par l'affection simple et cette communauté antillaise à laquelle, sensibles, ils sentent qu'ils appartiennent. Evidemment, tout se terminera bien et le lendemain de l'autodafé où l'on brûle le dieu carnaval, on retrouvera le corps de la grand-mère qui sera enterrée chrétiennement.

Traité avec beaucoup de finesse, mais peut-être parfois un peu trop de vacarme, le film de Lucien Jean-Baptiste aborde avec humour et parfois une franche rigolade des sujets délicats tournant autour du racisme et que seul un noir qui joue au blanc peut se permettre d'aborder. La place des croyances et du vaudou dans la société est également bien vue.

Donnant un avant goût de la beauté des paysages martiniquais, ce film « détendu » offre un bon exutoire à la morosité du moment. Même si la critique est moins bonne que celle qui a accueilli le premier film (qui avait fait plus de 1,6 M d'entrées), et s'il n'a pas encore connu le succès qu'il mérite, il sera vu avec plaisir à la veille et pendant les vacances.

Bon réalisateur, Lucien Jean-Baptiste est également dans ce film un excellent acteur.

Florelle Chapelle ■

Réactions à propos du film de Mathieu Kassovitz, « L'ordre et la morale ».

Le film de Kassovitz analysé par Michel Levallois dans le Bulletin n°25 de la fin de l'année 2011 a donné lieu à une série de protestations de la part de plusieurs généraux membres ou proches d'AROM qui ne comprenaient pas que l'on fasse la part belle à une seule version de l'affaire et au personnage controversé que fut le capitaine Legorjus. De ces commentaires peu amènes nous reprenons ci-dessous partie de la lettre du général (2S) Jacques Vidal, qui était le Commandant supérieur des forces armées en nouvelle Calédonie à l'époque, en excluant une attaque « ad hominem » qui n'apporte rien à l'appréciation que l'on peut porter vingt cinq ans plus tard sur cette douloureuse affaire.

« L'ordre et la morale » :

la grande mystification de Kassovitz et Legorjus

« L'ordre et la morale », le film de Mathieu Kassovitz sur la prise d'otages d'Ouvéa en 1988, sort actuellement sur les écrans. Ce film repose sur un triple mensonge : une thèse mensongère, une réalisation mensongère, un faux héros.

Une thèse mensongère.

Cette thèse est la suivante : de méchants militaires au service d'hommes politiques encore plus méchants, uniquement soucieux de leur élection prochaine, auraient inutilement massacré de « gentils » ravisseurs kanaks ; alors qu'en écoutant le bon capitaine Legorjus, ils auraient pu obtenir la libération des otages par la négociation, sans une seule victime.

C'est totalement faux. D'une part, politiques et militaires ont tenté de négocier jusqu'au bout, y compris pendant l'assaut. L'échec est venu du refus du FLNKS de s'impliquer et de l'intransigeance, voire du fanatisme, du chef des ravisseurs qui a refusé jusqu'à la fin de rendre ses otages, disant qu'il mourrait dans la grotte et les otages avec lui.. D'autre part, contrairement à ce qu'il prétend aujourd'hui, le capitaine Legorjus n'a jamais eu de solution négociée en vue. Pour la bonne raison qu'après avoir quitté la grotte pour aller contacter le FNLKS, il n'y est plus revenu et n'a plus eu de contact physique avec les ravisseurs. Il était donc dans l'incapacité de négocier avec eux quoi que ce soit.

Enfin, le temps passant, la situation des otages devenait de plus en plus critique, notamment celle du capitaine Picon (soupçonné par les Kanaks d'avoir éliminé Eloi Machoro, trois ans plus tôt) sur le point d'être reconnu et menacé quotidiennement de mort. Cela rendait l'opération urgente et inéluctable.

Une réalisation mensongère

Le film est truffé de mensonges qui visent tous à renforcer de gentils ravisseurs maltraités par de méchants militaires.

-Lors de l'attaque de la gendarmerie, les ravisseurs auraient tué « pris de panique ». C'est encore faux. Les ravisseurs avaient parfaitement préparé leur attaque et sont venus avec des armes à tuer, fusils de chasse et carabines à lunette. Sur les quatre gendarmes assassinés, ils en ont tué deux, complètement désarmés alors que leurs camarades étaient déjà neutralisés, allongés

au sol face contre terre. Cela ne relève pas de la panique.

-Le film met beaucoup en scène les gentils ravisseurs et les méchants militaires mais oblitère complètement les malheureux otages qui n'apparaissent que cinq minutes sur les cent trente six que dure celui-ci. C'est un mensonge par omission. Pourquoi ? Parce que la vue des six otages du GIGN enchaînés deux par deux au fond d'une grotte obscure et quotidiennement menacés de mort, aurait sérieusement terni l'auréole des gentils ravisseurs.

-L'opposition constante bons gendarmes contre méchants militaires est encore un mensonge. Elle prouve que M. Kassovitz méconnaît le contexte local, car les Kanaks avaient exactement l'opinion inverse. Ils appréciaient les militaires qui leur apportaient une aide sanitaire et logistique lors des « tournées de présence » et redoutaient les gendarmes qu'ils voyaient essentiellement lors des opérations judiciaires ou de maintien de l'ordre. D'ailleurs cette « opposition » n'a pas du tout existé sur le terrain, y compris entre le capitaine Legorjus et moi-même. C'est seulement après être rentré en métropole et surtout après le changement de gouvernement, qu'il s'est découvert un esprit frondeur !

-Sans vouloir moi-même contribuer à la polémique, j'ajoute que les rares bavures avérées ont été le fait de gendarmes.

-Enfin le film se référant à l'enquête de la Ligue des Droits de l'Homme, dénonce des interrogatoires musclés et des exécutions sommaires («au moins cinq» !). La seule enquête officielle et sérieuse, l'enquête de commandement prescrite par le ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement, conclut à des sévices sur le blessé Alphonse Dianou qui auraient pu entraîner sa mort. Ce n'est pas la même chose ! Mais comme le dit lui-même Mathieu Kassovitz, se référant à Goebbels, « plus le mensonge est gros, plus il passe ».

-Les ravisseurs et leurs avocats avaient évidemment intérêt à « diaboliser » l'armée française pour obtenir l'amnistie. Le FLNKS avait d'ailleurs fait de cette amnistie une condition sine qua non de la signature des accords de Matignon. En revanche l'armée française n'a jamais demandé l'amnistie. Les familles des quatre gendarmes assassinés ont même déposé deux recours en Conseil d'Etat et à la Cour européenne des droits de l'homme contre cette amnistie. En vain.

Général (2S) Jaques Vidal ■



Lu chez le libraire

Le Salon du Livre de Paris 16 au 19 mars 2012

Le Salon du Livre de Paris a été inauguré dans la soirée du 15 mars par Frédéric Mitterrand Ministre de la Culture et de la Communication et Antoine Gallimard, Président du Syndicat national de l'édition. Le Japon, invité d'honneur de la manifestation, a présenté durant trois jours, dans un vaste stand d'une très grande originalité, de nombreuses manifestations témoignant de la vitalité de ses lettres et de la richesse de sa coopération culturelle avec la France. Le nombre des éditeurs représentés, en dehors des plus grands, témoigne de la prolifération des écrivains français et de la multiplicité des maisons d'édition.

Sur l'Afrique, c'est cette année encore, l'Afrique centrale qui était la mieux représentée. Les livres et auteurs du bassin du Congo dont les Dépêches de Brazzaville coordonnaient comme les années précédentes les manifestations, ont multiplié les rencontres thématiques et tables rondes en direction notamment de la jeunesse, témoignant du bouillonnement éditorial et littéraire de cette partie du continent. Seule l'explosion des stocks de munitions de M'Pila, présente dans tous les esprits est venue limiter l'habituelle gaieté de cette rencontre.

Une enfant de Poto-Poto

Henri Lopes.

NRF Gallimard,

collection Continents noirs. 2012



Le huitième roman d'Henri Lopes couvre une large tranche de son aventure personnelle. Son originalité tient au fait qu'il l'a imaginée et écrite en partant de celle d'une

jeune congolaise, Kimia, qui, à l'âge des premiers amours, se trouve, avec sa copine de classe, Pélagie, transportée par la liesse des fêtes de l'indépendance, le 15 août 1960. Un troisième personnage apparaît rapidement, Franceschini, quarteron né dans le pays, plus africain qu'un Africain, professeur de lettres dans la toute nouvelle Université de Brazzaville. Il séduit par son intelligence et hante les rêves passionnés de ses deux étudiantes devenues inévitablement rivales. Au fil du roman, elles partageront sa vie, complètement pour l'une, épisodiquement pour l'autre. Les allers et retours des personnages se font entre Brazzaville et le reste du monde. Kimia part comme boursière aux Etats-Unis et elle finira par épouser un américain, mais tous y reviennent toujours au gré de brillantes carrières littéraires, fascinés par la personnalité séduisante et perverse de Franceschini.

Le récit, truffé d'expressions « en langue », le lingala, nous fait constamment retrouver le quartier de Poto-Poto, haut lieu du divertissement brazzavillois, ses dancings et ses sapeurs, ainsi que toute la culture artistique du bassin du Congo, faite

de rythme, d'insouciance et de joie de vivre. L'auteur nous conduit à Paris, au quartier latin et dans les lieux cultes de la capitale ou de la province, dans les collèges et les universités américaines montrant, au détour du récit, son érudition et l'étendue de sa « culture monde », comme aurait dit Glissant, dont il revendique d'ailleurs la filiation. Ces jeunes femmes, que nous imaginons très belles, sont celles de la génération « du pagne et du jean », qui donne encore plus de sensualité à cette culture métisse dont Henri Lopes est, à travers toute son œuvre, à la fois l'expression et le brillant produit.

Interviewé par Laure Adler qui s'étonnait de la large place faite aux expressions en « langue » locale au milieu d'un français par ailleurs parfait, Henri Lopes a rappelé que la France serait bientôt minoritaire en nombre de locuteurs dans la Francophonie. Il faut donc se préparer à intégrer, tout comme ceux venant du Québec, les parlers du fleuve Congo qui participeront, comme ce fut le cas dans l'histoire, à l'évolution du Français.

Raymond Césaire ■

Mémoires de Pierre BAS

Editions Alexandra de Saint-Prix
584 Pages ¹

Pierre BAS, membre de notre association, vient de publier ses mémoires sous le titre « Secrets, manoeuvres, chocs et volte-face, de Charles de GAULLE à Nicolas SARKOZY »

Son texte rend bien compte de la vie diverse qui a été celle des administrateurs reconvertis. Formés dans une grande Ecole choisie par vocation, ils sont passés, à une période charnière de notre histoire, de la brousse africaine à la haute fonction publique française et à la politique avec la même volonté de servir. Nous donnons de lui un souvenir de Fianga (Mayo-Kebbi Tchad) et un autre du Palais de l'Elysée.

Pierre BAS



**Secrets, Manœuvres,
Chocs et Volte-face
de Charles de GAULLE
à Nicolas SARKOZY**



¹ L'ouvrage peut être commandé aux éditions Alexandra de Saint-Prix 8 Rambla du Vallespir 66.100 Perpignan au prix de 24,50 euros + 5 euros de participation aux frais d'expédition.
alexandradesaintprix@gmail.com

FIANGA 1954

Nous étions en février 1954, en pleine saison sèche, le thermomètre dépassait 45° sous le toit de ma résidence. Notre petite fille Françoise, née le 28 février de l'année précédente, souffrait de déshydratation. Le médecin de Bongor venait parfois mais il était dépassé. Fianga a un cimetière d'enfants européens sous les grands kapokiers. Mon adjoint, mon prédécesseur, son prédécesseur, ont chacun perdu un enfant car le climat est meurtrier. Mon épouse Annick, qui n'avait pas vingt ans, veillait son enfant jour et nuit D'ordinaire, à dix sept heures, les bureaux administratifs fermaient et je présidais le tribunal coutumier, car il y avait un énorme retard. Le 27 février, angoissé, je décidai qu'il n'y aurait pas séance du tribunal et je partis à pied pour la résidence qui est trois cents mètres. La route était bordée des deux côtés d'une centaine de vieillards accroupis. Je demandai au garde Djokamla qui, réglementairement, m'accompagnait « tous ces gens sont-ils venus pour plaider ? » Non me répondit-il, ce sont les vieillards des villages. Leur tâche c'est de porter les nouvelles. Les villages sont inquiets parce que ta fille est malade. Chaque village a envoyé un vieillard pour savoir comment elle va aujourd'hui ».

Je partis sur le champ avec un vieux camion pour Fort Lamy avec Annick et Françoise. Mon camarade Bocquet, chef de cabinet du Gouverneur, que j'avais pu alerter, monta à bord du premier avion pour Paris faisant escale. Cet avion était bondé. Bocquet fit descendre un passager, installa à sa place Annick et son bébé. La fraîcheur de l'avion ranima sans doute Françoise, car elle se mit à pleurer toute la nuit.

Elle fut sauvée mais pendant des an-

nées, elle resta marquée par l'épreuve qu'elle avait subie. Elle est énarque et haut fonctionnaire. C'est elle qui tape ce texte dont la conclusion est que les populations noires très anciennes (traduction du nom savant paléonogritiques) ont une richesse de cœur unique au monde.

PARIS 1980

Le 18 juillet 1980, se tint une réunion qui dura toute la matinée à l'Elysée sur la Région parisienne, Valéry Giscard d'Estaing offrait ensuite un déjeuner en l'honneur de la première Assemblée régionale de France. Autour de lui, le Premier Ministre, les Ministres compétents et les six principaux dirigeants de la Région concluaient les entretiens et devisaient. Le Président de la République avait fait acquisition pour les collections du palais d'une toile de grand format, représentant une jolie femme à la mode de 1860 et il nous demanda qui c'était. Il n'avait jamais trouvé de réponse exacte. Je lui dis « C'est la princesse Mathilde ». Il était enchanté. Je crus pouvoir profiter de sa bonne humeur pour lui dire quelques mots d'un de mes thèmes favoris, à savoir que le pouvoir était une citadelle assiégée et je conclus mon bref propos par ces mots : « Si vous vous présentiez aux présidentielles l'an prochain, vous auriez la majorité à Paris mais vous seriez en minorité sur le reste de la Région, or le total des voix de la banlieue indique toujours le vote de la Nation. Donc, je crains que vous ne soyez battu ».

Oubliant que nous étions tous des hommes politiques, il dit : « Ne parlons pas politique. J'ai eu ce matin un sondage sur mon bureau, je serai élu au premier tour, avec 60% des voix ».

Il n'eut pas 50% au second tour.

Musée du Quai Branly... jusqu'au 3 juin 2012

« L'invention du sauvage »

Lilian Thuram, Président de la Fondation « Education contre le racisme » est le Commissaire général de cette exposition dont les Commissaires scientifiques sont Pascal Blanchard, et Nanette Jacomijn Snoep, responsable des conditions histoire du Musée du Quai Branly.

L'exposition se déroule en quatre parties dont la première devrait être la plus importante puisqu'elle rappelle la venue à partir du XV^{ème} siècle en Europe, période qui coïncide avec celle des grandes explorations, d'« hommes exotiques » selon quatre archétypes, le sauvage, l'artiste, le monstre...et l'ambassadeur de pays exotiques.

À travers différents supports sont évoqués successivement la procession des « sauvages » Tupinamba du Brésil lors de l'entrée royale de Henri II en 1550 à Rouen, la venue des ambassadeurs du Siam à la cour de Versailles en 1686, la présentation des Eskimos au roi Frederik II en 1654 à Copenhague ou encore le retour du Capitaine James Cook en Angleterre accompagné du Tahitien le « Bon Sauvage » Omāi en 1774 et qui donnera lieu à la création d'un spectacle joué pendant de longues années à Londres et à Paris...

A partir du début du XIX^{ème} siècle se développe le spectacle ethnique, d'abord dans les café-théâtre, puis dans de véritables expositions et cirques. Cette période coïncide avec l'expansion coloniale.

L'arrivée des premiers shows ethniques et de freaks forment une nouvelle dimension dans la culture populaire : l'exposition d'hommes

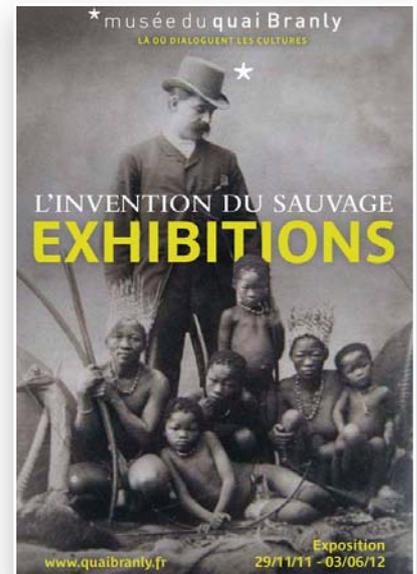
exotiques aux côtés de monstres devient régulière. Comme Saartje Baartman, la « Vénus Hottentote », exhibée au début du 19^e siècle à Londres puis à Paris, qui marque un véritable tournant dans ce processus de l'exhibition.

Entre 1870 et la seconde guerre mondiale, de nombreux lieux se spécialisent dans le spectacle ethnique. Rémunéré le plus souvent, celui qui est exhibé participe à la construction des « imaginaires ».

Le visiteur découvre ces « acteurs de la sauvagerie » qui se produisent sur scène, devenant de véritables professionnels, tels les aborigènes, les femmes à plateaux, les amazones, les charmeuses de serpents, les funambules japonais ou les danseuses du ventre orientales, mais aussi le Clown Chocolat dessiné par Toulouse-Lautrec ou encore le personnage mythique de Buffalo Bill qui présente son show autour de l'archétype de l'Amérindien exhibé, qui marquera à jamais l'imaginaire du Far West.

Villages ethniques reconstitués, jardins d'acclimatations, zoos, expositions coloniales et universelles montrent dans la dernière partie le mélange de la science, de l'étrangeté et de l'exotisme.

Les jardins d'acclimatation tout d'abord avec notamment celui de Paris qui, dès 1877, amorce le processus en Europe, en exhibant des troupes et groupes. Puis les villages itinérants comme ceux de Carl Hagenbeck qui en 1874 marquent le début des grandes tournées. Et les expositions universelles et coloniales qui, à partir de 1878 et jusqu'aux



années 1930, intègrent la dimension exotique dans leurs mises en scène. Si l'Europe est particulièrement touchée, l'Amérique, le Japon et les colonies elles-mêmes (Australie, Indes ou Indochine) connaissent aussi ce phénomène qui attire des centaines de millions de visiteurs.

Le parcours de l'exposition s'achève avec la fin des exhibitions dont les raisons sont diverses mais identiques à l'échelle du monde : manque d'intérêt du public, développement de l'industrie du cinéma, nouvelles formes de propagande impériale...

Le caractère pédagogique de cette exposition nécessite certainement un accompagnement pour des jeunes d'aujourd'hui, habitués à se trouver spontanément mêlés et pour qui le racisme a sans doute des causes plus profondes et plus complexes que celles qui nous sont proposées par cette vision historique. En rappelant de manière factuelle et sans mises en cause systématiques leur histoire à ceux qui ont connu la période coloniale, elle tendrait à leur laisser penser qu'on vivait quand même un peu partout davantage en paix au temps des expositions coloniales.

Raymond Césaire ■

PIERRE LEFRANC



*Allocution prononcée le 11 janvier 2012
par Jacques Godfrain, Président de la fondation
Charles de Gaulle à l'occasion des obsèques
de Pierre Lefranc.*

A ceux-là qui, comme Pierre Lefranc, le rejoignirent pour poursuivre le combat après la défaite de juin 1940, le général de Gaulle n'adressait ni félicitations, ni encouragements particuliers. Ses premiers mots à leur intention pouvaient sembler rudes : « Vous en aurez mis du temps pour venir », dit-il à certains, ou « Vous n'avez fait que votre devoir » à d'autres. C'était une façon pour lui de dire qu'en se ralliant à la France Libre, ces hommes ne devaient nourrir d'autre sentiment que celui du devoir accompli.

Pierre Lefranc s'est souvenu toute sa vie de cette sobriété et de cette exigence. Elles se retrouvaient dans l'accueil très strict qu'il me réserva, comme à d'autres, il ya 46 ans : nous étions venus ici même, rue de Solférino, prêter nos concours à l'association de soutien à l'action du Général de Gaulle, avant les élections présidentielles de 1965. Pierre Lefranc animait alors cette structure avec efficacité et fidélité.

C'est aussi en se souvenant de la sobriété gaullienne que Pierre Lefranc a fait connaître ses dernières volontés. C'est pourquoi ses funérailles sont aujourd'hui marquées par la simplicité, la modestie et la fidélité.

Et pourtant Pierre Lefranc, fondateur et président d'honneur de la Fondation Charles de Gaulle, aurait mérité aujourd'hui les ors de la République et les grandes envolées officielles. Il a simplement préféré l'hommage de la « grande armée de ceux qui soutenaient le général de Gaulle » et qui continuent d'illustrer les valeurs qu'il a léguées au monde.

Ces valeurs, Pierre Lefranc les a défendues de toutes ses forces et jusqu'au bout. De l'Indre où il fut parachuté et dirigea aussitôt un maquis aux heures les plus sombres, jusqu'aux combats de la mémoire, pour que les sacrifices d'hier ne soient pas oubliés en temps de paix, Pierre Lefranc s'est toujours battu avec la même abnégation pour ses convictions.

Auteur de nombreux ouvrages, il laisse à la méditation de chacun les raisons de son combat pour la France. Chaque fois qu'il le pouvait, Pierre Lefranc en appelait à la défense de l'intérêt supérieur du pays, en se référant au général de Gaulle.

Pour être fidèle à lui-même et à la flamme qu'il n'a cessé d'entretenir, continuons en ces lieux à rassembler ceux et celles pour qui l'action est la fille du rêve, du désintéressement et de la confiance en l'Homme.

A l'heure où nous lui rendons un dernier hommage, je veux me souvenir ici, avec vous, de cet homme droit et profondément humain, dont la trajectoire n'a jamais dévié depuis ce 11 novembre 1940 où, avec d'autres étudiants, il eut le courage de braver les menaces allemandes pour montrer que la jeunesse espérait toujours en la France.

Pierre Lefranc fut un exemple, il est désormais un modèle de ce que l'on peut espérer de plus noble pour la jeunesse française.

PIERRE SCHOENDOERFFER

*Extrait de Ciné Obs avec AFP du 19 mars
Le cinéaste a reçu un ultime hommage à la cathédrale
des Invalides.*



La République et l'institution militaire ont rendu lundi un hommage lourd de chagrin à Pierre Schoendoerffer, cinéaste des guerres perdues et des héros défaits, le jour anniversaire de son parachutage à Dien Bien Phu et des accords d'Evian qui mirent fin à la guerre d'Algérie.

« 19 mars 1954 - 19 mars 2012, Pierre Schoendoerffer a tout donné pour devenir un homme », a relevé l'aumônier militaire Blaise Rebotier, recteur de la cathédrale Saint-Louis des Invalides, en accueillant le cercueil drapé de tricolore.

Devant ses proches et sa famille de cinéma, aux premiers rangs desquels Jacques Perrin, son double, trop bouleversé pour s'exprimer, et Jean Rochefort, muré de gris, le prêtre a rappelé le largage de nuit, à 20 ans, du cinéaste aux armées dans la cuvette de Dien Bien Phu, où s'est jouée la défaite de la France coloniale en Indochine.

Plus tard, dans la Cour d'honneur des Invalides, où lui ont été rendus les honneurs militaires, le Premier ministre François Fillon a évoqué « le témoin, puis le peintre des sagas lointaines et décriées », citant ses principales oeuvres cinématographiques.

«La 317e Section», «Le Crabe Tambour», «Dien Bien Phu», sont les volets magistraux de cette oeuvre qui rendit leurs lettres de noblesse à l'engagement de nos militaires, à

cette jeunesse dont on ne dira jamais assez combien elle souffrit de l'incompréhension, « du rejet et parfois de l'oubli de nos compatriotes », a martelé le chef du gouvernement, à l'heure où la France, comme l'Algérie, ont renoncé à célébrer la fin des combats qui les opposèrent.

Sous les drapeaux en berne, à l'entrée principale de la cathédrale, avait été accroché le portrait du cinéaste jeune homme, saisi à l'âge du sous-lieutenant Torrens (Jacques Perrin) à la tête de sa 317e section.

Dans l'édifice comble, derrière son épouse Patricia, leurs fils (dont Frédéric, le réalisateur) et petits-fils, et derrière les ministres - François Fillon, Gérard Longuet (Défense), Frédéric Mitterrand (Culture)- tous les mondes de Pierre Schoendoerffer se sont mêlés pour un ultime hommage.

Les réalisateurs Jean-Jacques Annaud, Régis Wargnier, Jean-Claude Brisseau, les écrivains Daniel Rondeau, Yann Quéffelec, Jean Raspail et Patrick Poivre d'Arvor, tous « Ecrivains de marine » comme le défunt, mais aussi les acteurs Benoît Magimel et Jean-François Balmer, le photographe Yann Arthus-Bertrand et ceux des lignes de front, comme le neveu de Schoendoerffer, Patrick Chauvel...

Et derrière eux encore, le béret rouge de sortie, des anciens de Dien Bien Phu, des vieux légionnaires et des bérets verts réformés, des camarades de guingois, plus très jeunes, qui furent prisonniers parfois en même temps que le cinéaste en Indochine.

Les épaulettes, les képis et les manches étoilées, les ca-soars des Saint-Cyriens et les gerbes de fleurs de l'Etat-Major des Armées, de celui de la Marine, de l'Armée de Terre, disent assez l'affection et le respect que les combattants, anciens ou futurs, portaient à Pierre Schoendoerffer : « A notre ami et modèle. »

Après la « Prière du para » et une lettre de Joe Anderson, l'ex-jeune lieutenant américain de « La Section Anderson » (Oscar du documentaire en 1967), lue par Paul, le petit-fils, onze paras en tenue, escortés de trois légionnaires en képi blanc, ont raccompagné le cercueil dans la cour pour la sonnerie aux morts et l'éloge du Premier ministre.

Une dernière Marseillaise, puis Pierre Schoendoerffer s'en est allé.

Il devait être inhumé au cimetière du Montparnasse.

Académie des sciences d'Outre-mer



www.academiedoutremer.fr

La rentrée 2012 de l'Académie, le 6 janvier, a été marquée par la passation de pouvoirs entre Paul Blanc, ancien Président qui avait assumé cette présidence pour près de deux ans en raison du décès en 2010 de Roland Blanquer au tout début de son mandat. Ces deux ans de présidence ont été marqués notamment par une participation active de l'Académie aux manifestations du cinquantenaire avec la préparation et l'inauguration de l'exposition « L'Afrique, d'hier à demain, cinquante ans après les indépendances » et la cérémonie de réception solennelle dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne le 27 novembre 2010, des personnalités africaines de l'année du cinquantenaire. L'Académie s'est trouvée également associée à différentes manifestations organisées avec Daniel Maximin, Commissaire à l'année des outre-mer qui était venu présenter son projet. Deux visites ont été réalisées au premier semestre de l'année 2011, l'une à Bruxelles auprès de l'Académie royale des sciences d'outre-mer et à Rome avec l'Institut italien pour l'Afrique (IsIAO), la FAO et différentes autorités caritatives et religieuses. Deux ouvrages importants ont été réalisés, le catalogue de l'exposition et « L'Afrique d'hier à demain et les hommes qui l'ont faite » et le tome XI Afrique noire de la collection « Hommes et destins » publié chez l'Harmattan

Pour son nouveau président pour 2012, Denis Fadda, le calendrier de l'Académie sera tout aussi chargé avec, le 26 juin, une manifestation phare au Musée Guimet pour marquer le 90ème anniversaire de l'Académie.

Les séances du premier trimestre ont fait une part importante, actualité oblige, aux printemps arabes avec une conférence de Gilles Kepel et une autre du professeur Yehia Halim ZakY de la Biblioteca Alexandrina. L'Ambassadeur d'Ouzbékistan est venu présenter son pays, tandis que Michel Boyer a traité des « forces militaires françaises en Afghanistan ». Philippe Hugon, élu en 2011 au siège de Jacques Ferret, a fait un très intéressant exposé sur « Le rôle des puissances émergentes dans les transformations économiques de l'Afrique, risques et opportunités ».

L'installation de Dominique Wolton, présenté par Hubert Loiseleur des Longchamps au siège du gouverneur général Paul Chauvet, décédé en 2007 à 104 ans, (2ème section), a donné lieu à deux très brillantes interventions

dont l'actualité politique ne pouvait être absente, restant en cela fidèle à la tradition qui a marqué ce siècle.

Le programme du second trimestre :

Le vendredi 4 mai un exposé de Didier Giard sur « Stratégies de pouvoir en Inde et en Chine : leçon pour l'occident » puis l'installation par Claude Le Borgne, d'André Ronde au siège de Pierre Vérin qui était membre de notre association.

Le vendredi 11 mai, André Portiche qui vient d'être élu membre correspondant, traitera de « Chine et Francophonie, une ambition pour le monde », puis l'Amiral Jean Dufourcq, rédacteur en chef de la Revue de la Défense nationale traitera « Les défis stratégiques du monde qui vient »

Le vendredi 1er juin, après l'éloge de Georges Souville par Colette Robet, l'Académie entendra une intervention de plusieurs de ses membres sur le sujet « 2050 : une aridité croissante contre une humanité probable de 9 milliards d'individus. Issues possibles ? »

Le vendredi 15 juin : « Histoire et identité » par Boualem Sensal qui sera présenté par Denis Fadda et installation de Marc Aicardi de Saint-Paul au fauteuil de Jacques Mullender.

Mardi 26 juin au Musée Guimet : 9 h à 12 h Symposium « L'Académie des sciences d'outre-mer, 90 ans passés, 90 ans à venir, d'une mondialisation à l'autre » et de 14 h 15 à 17 h 15 Hommage à l'Académie.

La Société des amis de l'Académie a tenu son Assemblée générale le 26 mars. Paul Blanc, ancien Président de l'Académie et Vice président d'AROM en a été élu Président, ce qui renforce encore les liens d'AROM avec cette association, qui offre tous les avantages de l'Académie elle-même sans en avoir les sujétions.

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org

La 150^{ème} Lettre

Ce quantième respectable illustre la vitalité de cette association créée en 1996 pour réagir contre

l'afropessimisme qui était à l'époque le trait dominant de tout regard et de tout discours sur l'Afrique subsaharienne, cette partie du continent que le politiquement correct interdisait pourtant d'appeler l'Afrique noire... 150 lettres, c'est-à-dire autant de rencontres-débats sur les sujets les plus divers, non seulement le développement ou l'économie, mais les institutions politiques, la démocratie, la vie des Africains, la culture, l'histoire, la philosophie, leur relation avec le monde, avec les anciens colonisateurs et les nouvelles puissances attirées par les richesses du sol et du sous-sol africains. C'est aussi autant d'éditoriaux, de pages économiques et de comptes-rendus de publications et d'événements, faisant de cette modeste feuille le centre et le lien d'un réseau de compétences et d'amitiés africaines, en même temps qu'un thésaurus d'informations et de réflexions stocké sur le site internet et classées selon un arbre logique qui permet d'y accéder aisément.

Quinze ans ont passé. Beaucoup de choses ont changé en Afrique et dans le monde depuis la création de la CADE. Politiquement, le dernier coup d'État au Mali, si désespérant soit-il, ne doit pas faire oublier que les autocrates africains ont dû céder la place ou composer avec les procédures démocratiques. Mais l'essentiel n'est pas là, il est dans le retour du politique, c'est à dire dans l'aspiration de plus en plus forte des Africains à l'État de droit et à la participation, à l'engagement militant. Deuxième constat, la nouvelle donne du développement, revenue du « tout marché » comme du « tout État ». Enfin, les sociétés africaines n'ont jamais été aussi bouillonnantes, effervescentes, en création, en travail sur elles-mêmes.

La CADE a-t-elle toujours sa raison d'être, l'action quelle mène et les moyens qu'elle s'est donnée sont-ils toujours pertinents ? Deux questions qu'il est légitime de se poser.

Souvenez-vous ! Le 26 juillet 2007, le président Sarkozy donnait aux étudiants et professeurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar un cours magistral sur ce que devait être l'entrée des Africains dans l'Histoire... Nous sommes tombés de haut ! Les vagues de protestations indignées n'ont pu masquer le fait que cet étalage d'ignorance et de préjugés proféré au plus haut niveau de l'État traduisait ce qu'au fond d'eux-mêmes beaucoup de nos concitoyens pensent encore aujourd'hui de l'Afrique et des Africains.

Porter un autre regard, proférer un autre discours sur l'Afrique, ce combat pour une meilleure connaissance et compréhension des réalités africaines en mutation

et des Africains au travail sur leur avenir, est toujours d'actualité.

La CADE a décidé de le poursuivre avec de nouveaux moyens, en direction de nouveaux publics. Depuis trois ans, elle prépare trente panneaux pour présenter dans une exposition itinérante sur « Les Afriques qui se font », une synthèse pédagogique du contenu de ses 150 rencontres-débats. La circulation et l'accompagnement de cette exposition lui permettront de toucher de nouveaux publics, en particulier les Africains de France, qui sont eux aussi très demandeurs d'un autre regard et d'un autre discours sur le continent de leurs origines, car ils sont les premières victimes de l'afropessimisme. Avec eux, nous espérons que nous pourrions aussi faire circuler cette exposition en Afrique.

Au moment où se font jour des espoirs de développement à la lumière des investissements réalisés aussi bien par les membres de la diaspora que par les entreprises locales et étrangères à la recherche de nouveaux horizons de croissance, la CADE reste un observateur attentif des mutations de ce continent. En s'ouvrant toujours plus aux Africains de France, elle se pense et se veut un lieu d'échanges et de construction d'une image réaliste d'une Afrique qui compte.

La Lettre de la CADE a donc de beaux jours devant elle, mémoire des rencontres-débats qui sont le socle nourricier de son action, lien vivant et militant d'un réseau qui doit continuer à s'étendre afin de relever le défi intellectuel et financier des « Afriques qui se font ».

Jean-Loïc Baudet et Michel Levallois ■

La CADE tiendra le **mercredi 16 mai** sa troisième rencontre-débat du cycle I sur le thème « Femmes, genre, familles et lien social. Représentations et réalités »

Le mercredi 13 juin : troisième rencontre-débat du cycle II sur « Production du savoir et du savoir faire ».

▪ **L'Assemblée générale** de la **CADE** se tiendra le **Jeudi 3 mai** à 17 h 30 à la maison des associations du 11ème arrondissement, 8 rue du général Renault métro ligne 9, Voltaire ou Saint-Ambroise.

Association Réalités

et Relations internationales



www.arri.fr

- **Jeudi 3 mai** à l'IPSEC 16/18 Place du Général Catroux 75017 Paris, métro Malesherbes de 18 h à 20 h « *Une Nation sur le territoire de 4 Etats : les Kurdes.* » avec **Bernard Dorin**, Ambassadeur de France.
- L'Assemblée générale d'ARRI se tiendra le **Jeudi 10 mai** de 16 à 18 h dans les locaux de l'IPSEC 16/18 place du Général Catroux 75017 Paris métro Malesherbes
- **Lundi 14 mai à l'IPSEC** de 18 h à 20 h « *La Hongrie et ses incertitudes* » avec **Antonella Capelle-Pogacean**, chargée de recherches au CERI.
- **Mardi 22 mai** au siège d'ARRI 11 rue Nicolo 75016 Paris de 17 h 30 à 19 h : « *Le Nigéria : un aperçu de sa diversité culturelle, ethnique, religieuse, du monde des affaires et de la politique* » Par **Jacques Manlay**, membre du Comité directeur du CIAN..
- **Mercredi 23 mai** à l'IPSEC DE 18 h à 20 h : « *Faut-il faire rentrer la Turquie dans l'Union européenne ?* » avec **Bernard Dorin**, Ambassadeur de France.
- **Mercredi 30 mai**, déjeuner à l'Ecole militaire, 1 place Joffre 75007 Paris, de 12 h 45 à 14 h 45 « *Conférence de Durban sur le climat : bilan* » avec **Serge Lepeltier**, ancien ministre d'Etat à l'environnement, chargé des négociations internationales sur l'après Kyoto.
- **Lundi 4 juin à l'IPSEC**, de 18 h à 20 h « *L'œuvre de Lyautey à l'épreuve du temps* » avec **Arnaud Teyssier**, Inspecteur général de l'administration, historien.
- **Jeudi 7 Juin** à l'IPSEC de 18 h à 20 h : « *Compte rendu de rencontres récentes avec les milieux politiques et religieux en Egypte* », avec **Jean Chaudouet**, ancien haut fonctionnaire de la coopération, membre d'ARRI.
- **Mardi 12 juin** de 19 h30 à 22 h : Rencontre amicale d'ARRI.
- **Jeudi 14 juin** IPSEC de 18 h à 20 h : Conclusion du cycle sur les révolutions arabes avec **Christian Louchon**, Universitaire, membre d'ARRI.

IMAGES & MEMOIRES

I & M

www.imagesetmemoires.com

Images et Mémoires a tenu son Assemblée générale le samedi 24 mars de 14 h 30 à 17 30 h dans son restaurant habituel, Mama Africa où le déjeuner avait été pris avant.

- **Stéphane Richemond** a rendu compte des progrès réalisés dans les adhésions, y compris venant d'Afrique, mais où les frais d'acheminement des bulletins sont considérables. Des correspondants de l'association existent maintenant dans plusieurs pays, Sénégal, Mali, Bénin. Ils ont été particulièrement utiles pour faire circuler l'exposition « L'Afrique d'hier à demain » réalisée à l'occasion du cinquantenaire qui a été présentée récemment à Porto Novo et Parakou. Des expositions locales sont organisées en parallèle avec l'appui de l'association, comme par exemple « L'histoire postale du Mali » au Musée de la Poste de Bamako ou « Lomé des années cinquante » à l'Institut Goethe de Lomé.

Le bulletin n°32 du printemps 2012 rend compte de ces activités. Il contient aussi une importante iconographie sur Bamako en hommage aux frères Mähl, des « Images de l'actuel Burkina Faso entre 1897 et 1898 » et un inventaire iconographique d'archives privées de la collection André Ménard.

Institut du Pacifique



www.institut-du-pacifique.org

L'institut du Pacifique qui a tenu son Assemblée générale le 14 mars organise désormais tous les premiers jeudis du mois de 17 à 19 h dans les locaux de la Maison des associations du XVIème arrondissement, 14 avenue René Boislesve 75016 Paris, métro Passy, des réunions d'échanges de vues et d'études sur les problèmes d'actua-

lité du Pacifique . Ces réunions, au départ réservées aux membres de l'association, ont l'ambition de s'ouvrir à tous ceux qui sont intéressés par le Pacifique

▪ La prochaine conférence de l'association sera organisée le mardi 22 mai à l'ENA 2 avenue de l'Observatoire 75006 de 17 h 45 à 19 h 45 et sera faite par **Charles-Henri Brosseau**, Sous-directeur d'Asie du sud-est au MAEE, qui traitera de l'ASEAN d'aujourd'hui et la politique de la France.

Les 11 ou 12 juin une autre conférence est prévue sur l'Indonésie.

Francophonie

Présidée par Abdou Diouf, la 83^e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) a réuni, le 30 mars 2012 à Paris, les représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement de l'OIF. Le CPF a adopté la suspension du Mali des instances francophones.

Les logiciels libres au service de la création et de la diversité typographique

Organisé à Dakar du 5 au 12 mars avec le soutien de l'OIF, l'atelier « DakarTypo » a permis à une quinzaine de professionnels du graphisme, du multimédia et de l'imprimerie originaires d'Afrique de l'Ouest de redécouvrir et valoriser les savoirs séculaires du lettrage et de la sérigraphie à travers l'utilisation de logiciels libres de création numérique.

MipTV de Cannes : l'OIF soutient la présence de l'Afrique francophone

Le soutien de l'OIF a permis à trois distributeurs de programmes africains d'être présents à Cannes du 1er au 4 avril pour le MipTV, premier marché international des programmes de télévision.

19-22 Avril 2012 Istanbul : 12^e Forum international de l'Association pour les droits de la femme et le développement avec la participation de déléguées des pays de la Francophonie sur la thématique : «Transformer le Pouvoir Économique pour faire Avancer les Droits des Femmes et la Justice»

16-27 Mai 2012 Pavillon les cinémas du monde au festival de Cannes

Situé en plein cœur du Village International, le pavillon «Les Cinémas du Monde» est un espace dédié à l'ensemble

des cinématographies du Sud, organisé par l'Institut français en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Audiovisuel Extérieur de la France – France 24, Monte Carlo Doualiya, RFI et la Chaîne partenaire francophone TV5MONDE.

ENFOM



Association des anciens élèves de l'École Nationale de la France d'outre-mer

enfom@wanadoo.fr

L'Association des anciens élèves de l'ENFOM se préoccupe de faire paraître un ultime annuaire des membres de l'association et de leurs conjoints vivants (400+200). Son dernier bulletin de janvier 2012, toujours illustré par quelques caricatures de Gaston Boyer, contient une multitude d'informations sur la vie des sections et les manifestations, expositions ou livres qui peuvent intéresser les membres de l'association. Le prochain déjeuner parisien aura lieu le jeudi 31 mai à 12 H 30 à l'École militaire.

VIE D'AROM

AROM a tenu son Assemblée générale le 22 mars à son siège de l'IPSEC, après un rapide 19^{ème} Conseil d'administration. Les membres de l'association trouveront en annexe le compte rendu de cette réunion au cours de laquelle les comptes pour 2011 et le budget prévisionnel pour 2012 ont été approuvés à l'unanimité.

Le Général (2S) Gilbert Chavannes, Vice président, a fait part de son intention de quitter Paris et souhaité que l'on puisse pourvoir à son remplacement.

Florelle Chapelle, qui assure déjà une permanence au bureau de l'association, Michel Bousquet ingénieur agronome, et le capitaine François-Yann Henault ont été élus comme nouveaux membres du Conseil d'administration.

Celui-ci se réunira un peu plus tard pour élire son bureau et répartir les attributions de ses membres.